

HAGUMAGUTUMA Jean

1 5
56 p

Rapport

4 Janvier 1974

RAPPORT DE MISSION

Séminaire sur les Programmes de Mobilisation de la Population Rurale.

Dakar, du 19 novembre au 7 décembre 1973
Délégation Rwandaise: HAGUMAGUTUMA Jean

Introduction.

Le Séminaire sur les Programmes de Mobilisation de la Population Rurale tenu à Dakar (Sénégal) du 19 novembre au 7 décembre 1973 était organisé par le secrétariat International du Service Volontaire (I.S.V.S.) avec la collaboration de la FAO et du gouvernement du Sénégal.

Voici la liste des participants:

- Afrique: Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Dahomey, Gabon, Haute-Volta, Mali, Rwanda, Togo, Sénégal (pays hôte)
- Asie : Sri Lanka (ex Ceylan)
- Europe : Suisse
- Organismes Internationaux: OCAM, F.A.O., PNUD, Corps de la Paix I.S.V.S.

Le programme du séminaire était divisé en trois parties: la première partie était consacrée aux exposés la deuxième partie à la visite des réalisations à l'intérieur du Sénégal et la troisième aux conclusions à tirer à partir des expériences vues et vécues.

Les principaux thèmes développés au cours de ce séminaire sont les suivants:

1. Introduction à la section Jeunesse et Sports de l'OCAM
2. Le défi du développement rural en Afrique
3. Les programmes de la FAO au Sénégal
4. L'animation rurale et la promotion humaine au Sénégal
5. Programmes visant à l'amélioration du physique rural
6. Les projets de promotion coopérative dans le secteur arachidier au Sénégal.
7. L'Enseignement Moyen Pratique au Sénégal
8. L'Alphabétisation fonctionnelle
9. L'auto-développement par foyer des Jeunes de Ronkh en République du Sénégal
10. Le Secrétariat International du Service Volontaire
11. Méthodologie de l'évaluation des programmes de développement rural.
12. La programmation du développement au ras du sol et le rôle du volontaire ou de l'agent en tant que catalyseur.

Ces différents thèmes furent traités tantôt à Dakar tantôt à l'intérieur tel que le prévoyait le programme.

I-La semaine des exposés: du 19 novembre au 24 novembre 1973.

Conformément au programme du Séminaire, la première semaine fut consacrée à l'audition des exposés et des rapports des pays participants.

1. Journée du 19 novembre:

La première journée du séminaire fut consacrée à la séance d'ouverture, à la définition des buts du séminaire, à la réorganisation du programme initial et à la méthodologie du séminaire. Il fut précisé que la Présidence du séminaire serait assurée par le Sénégal

.../...

et que les rapports journaliers seraient faits à tour rôle par tous les pays participants.

2. Journée du 20 Novembre

Deux exposés retinrent l'attention des participants. Le premier, "Introduction à la Section Jeunesse de l'OCAM", fut faite par M. Claude SOOPRAYEN responsable du service jeunesse et sports de l'OCAM. Son exposé portait sur la genèse de la création de ce service et de sa mission qui était de recueillir des informations auprès des pays membres de l'OCAM et des autres pays intéressés d'une part sur:

- a) Les services de jeunesse et des Sports
- b) Les services d'animation rurale et urbaine
- c) Les services civiques
- d) La réforme de l'Enseignement extra-scolaire.

et d'autre part le service de la Jeunesse et des Sports de l'OCAM entendait travailler en harmonie avec le Mouvement Panafricain de la Jeunesse, le Conseil Supérieur des Sports en Afrique et coordonner ses actions avec les interventions des organismes internationaux tels que l'UNESCO, la FAO, le BIT etc...

Le second conférencier fut M. Antonio AIME, expert de la FID qui a traité le problème du "Défi du Développement rural en Afrique". Son intervention a été axée sur la vulgarisation agricole, définition, objectifs et méthode d'approche. La vulgarisation étant l'aspect éducatif du développement agricole, elle poursuivait des buts économiques et sociaux. La connaissance du milieu, la conscientisation des populations rurales, la conviction des agents sont les bases essentielles d'une animation rurale efficace devant aboutir à la prise de conscience des populations de leurs propres problèmes et à l'amélioration de leur condition de vie.

3. Journée du 21 novembre 1973

Cette journée fut consacrée à l'audition des rapports du BURUNDI, de la Côte d'IVOIRE, du DAHOMEY, du GABON et de la HAUTE VOLTA.

Le dénominateur commun de tous ces pays étant celui des pays en voie de développement, leur économie était basée sur l'agriculture et l'élevage.

a) BURUNDI

L'exposé du délégué du Burundi était axé essentiellement sur le programme du gouvernement en matière de développement agricole: les plantations de café, de coton et de riz. Le programme de mobilisation n'était encore que dans sa phase de démarrage et que le parti jouait un rôle prépondérant dans cette action: le J.L.R. (Jeunesse Louis RWAGASORE).

b) COTE D'IVOIRE

Pays essentiellement agricole, la Côte d'Ivoire cultive principalement le café, la banane, le cacao, les oléagineux, le riz et l'igname. Ses ressources minières commencent à prendre une part importante dans les exportations.

Le développement en milieu rural est assez avancé. La mobilisation de la population rurale se fait au niveau des organismes gouvernementaux (Ministère de l'Agriculture, Direction de la promotion des jeunes) et des organismes non gouvernementaux qui ont créé des chantiers des jeunes.

c) DAHOMÉY

A l'instar des pays précités, le Dahomey est un pays agricole. Il connaît les mêmes problèmes d'exode rural qui dépouille les villages d'éléments jeunes et dynamiques, laissant les vieux dont les forces faiblissent.

.../...

Pour remédier à ce fléau, le gouvernement (Ministère du Développement rural) a créé les clubs des jeunes appelés club 4D (Décision-Développement-Dahomey autrement dit: Nous avons pris la Décision, de faire notre Devoir, pour un réel Développement de notre cher Dahomey).

Ces clubs ont pour but de former des véritables fermiers. L'objectif ultime étant de créer un club par village.

d) GABON

- Superficie: 260.000 km²
- Population: 950.000 habitants

Contrairement aux pays précédents, le Gabon qui possède plusieurs potentialités agricoles, n'a pas cette vocation. La population n'aime pas l'agriculture et les jeunes désertent les villages pour aller travailler en ville ou sur des chantiers miniers.

L'opération de mobilisation qui est de date très récente (mars 1973) a commencé dans cinq villages et elle est assurée par le service de l'agriculture et celui de l'assainissement.

e) HAUTE VOLTA

- Superficie: 274.000 km²
- Population: 5.000.000 habitants

L'Agriculture et l'élevage occupent les 85% de la population. L'organe qui s'occupe de la mobilisation de la population rurale s'appelle le service National de la vulgarisation agricole (SNVA). Le pays a été divisé en zones de même langue (il y a plusieurs langues en Haute-Volta) et de même mœurs. A la tête de chaque zone il y a l'organisme rural de développement (O.R.D.) qui planifie et dirige les activités de celle-ci.

En plus du S.N.V.A. il y a le service de coopération (coopératives) et le service de l'Economie familiale qui ont leur prolongement dans toutes les zones jusqu'au niveau du village.

Au niveau de la jeunesse, il y a le SERVICE NATIONAL DE LA JEUNESSE. Ce service a créé ce qu'on appelle les 4C. (Cerveau-Coeur-Corps-Coopération).

(Cerveau= Expert; Coeur= Cadres; Corps= Jeunesse)
Les clubs 4C ont comme tâche d'alphabétiser l'enfant, lui donner une formation agricole, folklorique et théâtrale. A leur tête on a les animateurs 4C. Ces clubs créés dans les villages ont réussi à freiner l'exode rural (d'après les délégués voltaïques) du fait que les jeunes trouvent sur place ce qui les attirait dans les villes: c'est-à-dire l'argent et les loisirs. Ils travaillent ensemble; font la culture maraîchère par exemple; l'argent qu'ils en retirent est placé à la Caisse d'Epargne et progressivement et à tour de rôle chacun achète ce dont il a besoin compte tenu de l'encaisse.

Journée du 22 novembre

Deux exposés étaient à l'ordre du jour:

I- Les programmes de la FAO au Sénégal, spécialement en ce qui concerne la réaction de la communauté au niveau du village.

II- L'animation rurale et la Promotion Humaine au Sénégal: ses programmes et sa planification pour l'avenir; sa théorie et sa pratique.

- 1) Les programmes de la FAO au Sénégal par Monsieur Van den Amecle, représentant de la FAO au Sénégal, en Mauritanie et en Gambie. Cet exposé portait essentiellement sur deux points à savoir: a) les genres de projets financés par le PNUD
b) les projets de la FAO au Sénégal et dans la région
a) le genre de projets financés par le PNUD

Historique: Jusqu'en 1970, les pays présentaient des projets au PNUD qui les examinait et les sélectionnait.

.../...

Depuis 1971, ce sont les pays qui élaborent des projets, les sélectionnent et les présentent au PNUD.

Genre de projets:

Le PNUD finance de projets interrégionaux (étendus sur deux ou trois continents) des projets régionaux (plusieurs pays d'un même continent) et des projets nationaux (1 pays).
Chaque pays dispose du chiffre indicatif de Planification (C.I.P. auprès du PNUD (c'est-à-dire une enveloppe financière pour des projets).

Il y a un C.I.P., national, un C.I.P. régional et un C.I.P. interrégional.

b) Les projets de la FAO au Sénégal

Les projets de la FAO au Sénégal sont financés par le PNUD.

Le projet d'assistance à l'Institut de technologie

Alimentaire: allocation: 2 mio\$

But de l'assistance: Etablir les moyens de production d'emballage et de commercialisation des produits alimentaires; former le personnel homologue, travailler en liaison avec les industries alimentaires au Sénégal.

-Le centre de développement agricole pour les produits maraîchers

-Le projet de pêche

-Projet de formation du personnel rural (FAO+BIT)

-Aménagement forestier de la Casamance.

Le projet de cultures maraîchères au Cap Vert.

Ce projet comprend quatre secteurs:

-l'expérimentation

-la production

-la vulgarisation

-la commercialisation

Le secteur de la vulgarisation de:

-l'étude par sondage des différents villages maraîchers (problèmes économiques)

-la création des jardins pilotes

-formation des jeunes maraîchers

-recyclage

-variétés culturales

Le secteur de la commercialisation

-Il profite des organismes de vente et du personnel sur place.

-Il a l'intention de créer une commission pour la commercialisation des produits maraîchers.

-Son objectif est de supprimer les intermédiaires entre les producteurs et les consommateurs et l'intégration des jeunes dans ce programme par la formation.

La solution à moyen terme sera la création d'un marché de gros pour ne plus utiliser les services des magasins de vente qui sont leurs intermédiaires actuels.

Les projets régionaux.

1) L'organisation pour la mise en valeur du Fleuve Sénégal (OMVS)

-Mauritanie, Mali, Sénégal.

-Etude hydrographique du fleuve

-Régularisation du débit

-Etude économique et étude sociologique

2) Projet de recherche agronomique de la région du fleuve Sénégal

(possibilités d'irrigation - remplacer les cultures de décrues par les cultures irriguées.

-rentabilité économique.

II-L'animation rurale et la promotion humaine au Sénégal: par

Magatte SOW (Direction de l'animation rurale et urbaine-Secrétariat d'Etat à la Promotion humaine)

Cet exposé portait sur l'étude des réalités et potentialités du Sénégal en 1959 et des moyens mis en oeuvre pour encadrer la population.

-Réalités et potentialités.

En 1959, on avait une désharmonie économique, une économie arriérée, un encadrement technique inadapté et une population galvanisée.

Il fallait conscientiser la masse galvanisée

-Appareil mis en oeuvre

L'appareil mis en oeuvre fut l'administration à trois niveaux national, régional et départemental.

Un personnel d'animation fut formé à l'Ecole nationale de l'Economie Appliquée (ENEA), des stages furent organisés: stages d'initiation, stages des cadres intermédiaires (fonctionnaires d'une région donnée), stages des P.P.A. c'est-à-dire Présidents, Peseurs et Animateurs des coopératives avant la campagne arachidière.

(l'arachide est la principale production du Sénégal)

-Parallèlement à cette formation des équipes masculines il y a eu la formation des équipes féminines dans des Centres de formation d'Economie familiale à partir de 1965 avec l'aide de la FAO. Ces cadres féminins après leur formation sont intégrés dans les équipes masculines déjà en place dans les Centres d'Expansion rurale. (CER).

Les activités des cadres féminines sont surtout sur les activités des champs (il s'agit des champs collectifs cultivés par des femmes) l'élevage, les centres nutritionnels, l'hygiène alimentaire, la formation des auxiliaires pour assurer le service en l'absence des monitrices, des centres de garderie.

Journée du 23 novembre

A l'ordre du jour: un exposé sur "les programmes visant à l'amélioration du physique rural, l'audition du rapport sur le Cameroun, un exposé sur les projets de promotion coopérative dans le secteur arachidier".

1. Les programmes visant à l'amélioration du physique rural: par

M. Alioune N'Diaye, Directeur Associé, Corps de la Paix, Sénégal.

L'orateur a d'abord défini ce qu'il entendait par amélioration du milieu physique rural. Ensuite il a mis l'accent sur certaines données qu'il faut strictement respecter si l'on veut aboutir à une amélioration réelle du milieu physique rural à savoir:

-Assainissement du milieu où l'on vit en construisant des latrines.

-Création et amélioration des points d'eau

-Protection de la nature (faune et flore) en limitant les dégâts causés par les feux de brousse, en procédant au reboisement des zones dévastées.

Dans un second temps, il a parlé de l'utilisation des volontaires. Il a dit que pour une meilleure utilisation des volontaires le bénéficiaire doit d'abord:

-Définir les objectifs quant à l'emploi du volontaire

-les causes de l'utilisation du volontaire dans le projet

-puis l'adaptation de celui-ci aux réalités du pays où il doit exercer par des cours de formation (langue et moeurs de la population)

2) Rapport sur le Cameroun.

-Superficie: 475.000 Km²

-Population: 6.000.000 habitants.

Le Cameroun est un pays essentiellement agricole.

Les principales cultures sont: le Café, le cacao, la banane et le coton; les autres principales ressources sont la bauxite et le bois.

Le service de l'animation bien que récent a subi plusieurs péripéties: il est passé du Ministère de l'Education Nationale, puis au Ministère du Plan, puis au Ministère de la Jeunesse et des Sports et enfin au Ministère de l'Agriculture.

Le programme de ce service est axé sur l'alphabétisation et la vulgarisation; une équipe mobile d'animation rurale fait des tournées à travers tout le pays.

En plus de ce service il y a le service d'Education Populaire qui comprend des Instituteurs d'éducation physique et d'éducation populaire, des Institutrices et des soeurs (ceci est une action des privés).

3) Les projets de promotion coopérative dans le secteur arachidier

par M. Jean Jacques CHARLIET, Directeur du Collège de la coopération. L'exposé du Directeur du collège de coopération portait sur les coopératives dans le secteur arachidier et les projets de promotion coopératives.

1) Les principales caractéristiques du mouvement coopératif

- a) La coopérative: -Assemblée Générale (tous les coopérateurs)
-Le conseil d'administration qui comprend:
-le Président
-le Commissaire aux comptes
-le Directeur
-le Peseur

b) Les fonctions de la coopérative

- l'approvisionnement
 - la commercialisation
 - les fonctions auxiliaires
- L'approvisionnement consiste dans la recherche des crédits auprès de l'ONCAD. (Office National de Coopération et d'Assistance au Développement), dans l'élaboration des demandes globales et dans la récupération des dettes en nature.

-La commercialisation .

Il s'agit de la préparation de la campagne de commercialisation, de la distribution du matériel de collecte, de l'achat des graines des adhérents et de l'entreposage.

-Les fonctions auxiliaires de la coopérative sont:

- l'information et l'éducation des coopérateurs.

c) Avantages de la coopérative:

- Elle facilite la vente, l'obtention des crédits et l'équipement.
- Du point de vue juridique, la coopérative est l'intermédiaire entre les coopérateurs et l'administration.
- La rémunération des services assurés par la coopérative est appelée la commission de collecte.

Ces coopératives ont rencontré maints problèmes:

- la faible commercialisation
- un équipement insuffisant
- une faible utilisation du crédit leur alloué
- une insuffisance de participation des coopérateurs à la gestion due à l'ignorance dans ce domaine.

2. Les projets de promotion coopérative.

Pour remédier à cette situation deux projets de promotion coopérative ont été élaborés:

-Le projet I.T.A.L CONSULT (fait par des Italiens)

-Le projet C.P.P. (Coopérative à Peseur Permanent); celui

ci a été élaboré par des cadres sénégalais (Direction associée aux Coopératives). .../...

a) Le Projet ITALCONSULT.

- Ce projet s'attache à la dimension des entreprises
- Par des calculs, on est parvenu à **déterminer** le seuil de rentabilité d'une coopérative qui était de 1.500 T d'arachides.

Les solutions que ce projet propose sont:

- la nécessité d'un regroupement des coopératives
- l'autonomie de gestion de la commission de collecte

Des critères pour le regroupement des coopératives ont été relevés:

- les voies de communication
- l'infrastructure en dur: c'est-à-dire seccos.
- le découpage administratif
- la construction d'un secco cimenté de commercialisation, d'un secco de conservation de graine, d'un bureau du peseur.
- un personnel permanent
- autonomie de gestion du capital semences et de la section de consommation.

Pour ce qui concerne les coopératives, il faut des animateurs au niveau des villages; des "film de motivation à la restructuration" prolongé par les animateurs. Après toutes ces opérations faire un sondage d'opinion; s'il y a assentiment général on tente l'expérience.

II-La semaine des visites du 26 au 31 Novembre

Conformément au programme remanié du séminaire, la deuxième semaine a été consacrée à la visite sur le terrain.

1) Journée du 26 Novembre: visite à M'Bour

La journée du lundi 26 a été la première étape de la rencontre sur le terrain avec les cadres de l'Equipe Opérationnelle de l'Enseignement Moyen Pratique à M'Bour dans la région de Thiès.

Dans une séance de travail, M. Cheikh GNING nous a présenté le projet de l'Enseignement Moyen Pratique qui était en cours de démarrage dans le Département de M'Bour.

Ce projet qui avait commencé en 1971 avait pour but de donner une formation théorique et professionnelle à tous les jeunes villageois non scolarisés et descolarisés durant une période de 5 ans.

Le programme est conçu comme suit:

(1) Le centre département de M'Bour

Des jeunes villageois qui sont recrutés dans tous les villages avec une proportion bien déterminée qui viennent suivre un enseignement spécifique au Centre.

Ils y sont internés pendant 3 semaines; la quatrième semaine ils retournent dans leurs villages pour mettre en pratique ce qu'ils ont appris au Centre. Au cours de ce stage ils sont suivis sur le terrain par le personnel d'encadrement

(3 semaines au centre - 1 semaine sur le terrain). La cinquième semaine, ils reviennent au centre. Chaque année le centre doit accueillir une autre promotion. L'enseignement dispensé au centre doit être adapté aux besoins de la région et en fonction des débouchés. C'est-à-cette fin que des foyers locaux (1 foyer pour quelques villages distant de 6 km de rayon) doivent être créés. Ces foyers vont accueillir les jeunes des villages voisins qui resteront externes et qui recevront une formation adaptée aux besoins du village, ceci pour faciliter la réintégration des jeunes dans leur village.

Ce projet qui exige des sommes énormes pour sa réalisation a été soumis à l'UNICEF pour financement. Une étude préalable des données économiques, sociologiques et psychologiques a dû être faite; ce projet a comme atout la réforme administrative dans la région de Thiès où les initiatives ne viennent plus du sommet (Ministère) mais des communautés villageoises elles-mêmes. C'est une expérience qu'il faudrait suivre de près pour voir les résultats qu'elle donnera.

L'après-midi fut consacré à l'exposé sur l'Alphabétisation fonctionnelle au Sénégal.

L'orateur nous dit qu'après des échecs retentissants essayés après les premières années d'indépendance, l'alphabétisation venait de prendre une autre orientation : l'alphabétisation cessait d'être un palliatif à l'éducation de base dont le souci était plutôt d'augmenter le nombre de lettrés, pour devenir un support à cette éducation et partant une formation globale de l'individu à partir de ses préoccupations quotidiennes en vue de relever son niveau de vie.

L'alphabétisation fonctionnelle sera donc un^e composante d'un projet de développement économique et social. Elle ne sera plus une action isolée, distincte, voire une fin en soi, mais elle permettra de considérer l'analphabète en situation de groupe, en fonction d'un milieu donné et dans une des perspectives de développement.

Il a ensuite défini ce qu'on entendait par milieu:

- a) le milieu géographique: l'ensemble des données naturelles qui orientent le développement économique et social.
- b) le milieu humain avec ses caractéristiques démographiques, ses aspects sociologiques, psychologiques et culturels.
- c) le milieu économique dans lequel sont mis en jeu les facteurs technico-scientifiques qui contribuent à le transformer car les comportements économiques et les activités productrices sont étroitement liés aux psychologies et aux mentalités d'où la nécessité d'une analyse économique et socio-psychologique du milieu.

A la fin, il nous a dit que la première tâche de l'alphabétisation en milieu rural était une tâche de motivation de sensibilisation des communautés rurales fondées essentiellement sur les liaisons alphabétisation- développement agricole.

Dans cette motivation, tous les moyens susceptibles d'aider l'adhésion populaire à l'action devaient être mis en oeuvre: presse, mass-média - radio, télévision, cinéma et meetings populaires.

.../...

2. Journées du 27 au 30 novembre: Visite de la Région du Fleuve (Nord du Sénégal)

a) La journée du 27 novembre fut consacrée au voyage Dakar-Saint-Louis. Après une visite protocolaire au gouvernement de la région du Fleuve, nous avons fait la découverte de la ville et avons visité la Maison des Jeunes. Le directeur de cette Maison, nous a fait brièvement l'historique de son service et nous a permis de visiter les salles dans lesquelles sept disciplines étaient enseignées:

- Secrétariat: sténographie, dactylographie, comptabilité
- Sports : culture physique, boxe
- Une bibliothèque, un jardin d'enfants et un laboratoire photo.

b) Journée du 28 novembre
nous avons visité

Dans l'avant-midi ^Yle Centre de documentation de l'O.M.V.S. (Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal) qui groupe trois pays: le Mali la Mauritanie et le Sénégal. Suite à l'entretien que nous avons eu avec le Directeur du Centre, il nous révéla que ce Centre détenait les documents relatifs aux trois pays précités dans le domaine de l'agriculture, de l'élevage et de l'économie. Toutes les études faites sur cette région étaient collectionnées, sélectionnées, indexées par ordinateur et classées là.

L'intérêt de ce centre est que pour la mise en valeur de cette région, on ne devra pas refaire les études déjà faites, il suffira de les consulter au centre ou demander des exemplaires. Les résultats des recherches du centre sont publiés mensuellement au niveau des trois Etats et même pour les autres pays qui veulent s'en procurer.

Après cette visite, nous nous sommes rendus au Centre de Recherches et de Documentation du Sénégal qui est un musée Régional et Polyvalent: musée historique, ethnologique et des ressources naturelles du Sénégal.

L'après-midi, les séminaristes ont eu l'occasion d'assister à la réunion mensuelle du Comité Régional du Développement.

Cette équipe est composée des autorités administratives, politiques et de Chefs des services techniques intervenant sur le terrain.

A cette réunion, deux points étaient à l'ordre du jour:

- 1) La réforme des C.E.R (Centres d'Expansion Rurale)
- 2) Action de la Promotion Humaine dans la Région du Fleuve.

1. La Réforme des C.E.R.

Les C.E.R. comprennent les agents de la coopération, les agents de l'Animation rurale, les agents des eaux et forêts et

les agents de l'élevage. Ils furent confiés tantôt au Ministère de l'Agriculture tantôt à la Direction de l'Animation-Expansion. En 1972, il y a eu la création de la Commission Nationale d'Assistance aux C.E.R. dépendant directement du Ministère du Développement Rural et ceci après la Réforme des structures administrative, territoriale locale. Cette réforme a pour but de décentraliser, de déconcentrer les activités et de faire participer les communautés paysannes à la gestion du bien public.

2. La Promotion humaine dans la Région du Fleuve.

Le Secrétariat d'Etat à la Promotion humaine est chargé de faire participer la population à la gestion, au progrès économique et de valoriser les langues nationales.

Il comprend 4 directions:

La Direction de l'Enseignement moyen pratique

La Direction de l'Alphabétisation

La Direction de l'Animation rurale et urbaine

Le Service de la promotion rurale

Il a pour mission d'organiser des réunions d'information, des sessions de recyclage, des stages des monitrices, de former les jeunes ruraux, de sensibiliser la population et de créer des centres d'animation urbaine. Le Service de l'animation ayant été accusé de se substituer à tous les autres services, il a comme objectif d'intervenir quand tel service spécialisé ~~qui~~ l'aura demandé.

c) Journée du 29 novembre 1973: Visite du projet de Ronkh- Département de Dagana.

Le travail a démarré par la visite des réalisations sur le terrain: Champ de tomates (20 ha) et rizière (55 ha). Ensuite ce fut l'exposé d'introduction du projet par son animateur principal Monsieur Abdoulaye DIOU.

Il nous dit que les débuts ont été difficiles il a d'abord sensibilisé les Jeunes du village et ceci en créant une association sportive et culturelle, puis il a introduit petit à petit l'idée de former une coopérative agricole. Ces jeunes n'avaient pas d'argent; ils se sont adressés aux parents pour trouver des fonds. Les parents ont été réticents parce qu'ils ne voyaient pas le but de cette association.

Les jeunes ont quand même persévéré; ils ont réuni une certaine somme pour acheter les outils de labour. C'est ainsi qu'ils ont commencé à cultiver le riz et la tomate; après les premières récoltes les parents se sont rendus compte de l'importance de cette association et y ont adhéré. Ce Foyer des jeunes de Ronkh créé en 1963 avait 150 membres

1967 et 352 en 1973. Le jeune volontaire qui l'a créé voulait résoudre le problème de l'exode rural et combattre l'analphabétisme; il a réussi dans ses objectifs; les jeunes grâce à ces activités agricoles ont pu se procurer de l'argent et acheter ce dont ils ont besoin; le Foyer a pu leur donner certains loisirs dont ils avaient besoin: entre autres le théâtre et le Sport. La réussite du projet a dépendu aussi en partie de l'adhésion des parents au mouvement, du soutien du gouvernement par l'envoi d'un personnel d'encadrement agricole et par l'aide de la S.A.E.D. (Société d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta (fleuve Sénégal) qui fut un des débouchés pour la tomate. Le programme de ces jeunes est ambitieux, mais on ne peut s'empêcher de dire qu'avec le dynamisme et le courage qui les animent, ils réussiront.

Journée du 30 novembre: Visite à N'DOMBO (Département de Dagana)

Au cours de cette journée nous avons visité la communauté villageoise de N'DOMBO où nous avons été accueillis très chaleureusement par la population.

Nous avons eu des entretiens avec l'Equipe d'Animation et le Peace Corps (Corps de la Paix Américain). Les activités de l'animation portaient sur le jardinage (au bord de la **Tacuey** un marigot tout près du village) et les réalisations de l'équipe féminine d'animation en matière de: couture, tricotage, art culinaire, puériculture, etc.....

Les activités du Peace Corps portaient d'abord sur l'intégration sociale, le travail dans les projets locaux et enfin le financement des projets par l'intermédiaire de l'ambassade des Etats-Unis au Sénégal. Une visite sur les terrains aménagés par les femmes du village et une exposition de tricotage clôture cette visite. La réception très réussie avec la participation du Parti et de l'Equipe de la Promotion Humaine reflétait une certaine cohésion et montrait que la population était visiblement engagée et d'une grande capacité de mobilisation.

Journée du 1er Décembre: Visite du Centre de Perfectionnement des Maraîchers de M'BORO (Département de Tivaouane)

De retour à DAKAR, nous avons visité le Centre de Perfectionnement des maraîchers de M'BORO. Le Directeur du Centre nous donna un aperçu sur le fonctionnement et le but du Centre.

Ce centre est financé par le Fonds Spécial des Nations Unies en ce qui concerne le matériel d'équipement et les frais de fonctionnement. Ce Centre a ouvert ses portes en 1971. Il a pour but de perfectionner les jeunes maraîchers; il s'agit des jeunes paysans fils de maraîchers qui sont recrutés volontairement pour apprendre l'amélioration du maraîchage traditionnel; et ils apprennent les méthodes

culturelles modernes du maraîchage.

La théorie est associée à la pratique et la durée du cycle est de 9 mois (c-à-d période de cultures maraîchères où les jeunes paysans suivent toutes les phases de ces cultures et toutes les interventions qui s'imposent selon les périodes (p.e. le temps d'irrigation).

Dans ce Centre, l'élevage est associé à l'agriculture dans le but d'apprendre aux maraîchers comment on utilise les engrais dans la culture maraîchère, l'utilisation des animaux de labour (boeufs, juments), l'entretien du bétail. De plus il est important pour les maraîchers de faire l'aviculture non seulement pour avoir des oeufs, mais aussi les légumes dépréciés, au lieu d'être jetés, nourrissent la volaille.

Après la formation, ces jeunes paysans retournent dans leurs villages où ils doivent se réintégrer dans les coopératives en place. Le Centre s'informe du suivi des stagiaires dans leurs villages natales pour voir s'ils mettent en pratique ce qu'ils ont appris au Centre. De plus le suivi est assuré par les Cadres des Centres d'Expansion Rurale qui sont sur place dans les différentes régions.

Ces jeunes maraîchers sont appelés à former des coopératives dans leurs villages quand ils seront au nombre suffisant.

Il est important de remarquer que ces jeunes apprennent la gestion au Centre par le fait que ce sont eux qui gèrent le Centre. Ce sont ^{ceux} qui vendent les produits de l'agriculture et de l'élevage et à la fin de la formation les recettes sont partagées: ce qui constitue un certain capital de base. Le gouvernement leur a promis aussi un soutien en leur procurant les fonds d'installation et le matériel agricole.

III. La semaine du 3 décembre au 7 décembre:
Exposés et Recommandations

1. La journée du 3 décembre 1973

Cette journée a été consacrée entièrement à l'audition de la dernière série des rapports nationaux du Mali, du Togo, du Rwanda et du SRI LANKA suivies d'un bref exposé sur l'I.S.V.S.

a) MALI

Superficie: 1.240.000 Km²

Population: 5.376.000habitants

La population est à 80 % rurale et l'économie est essentiellement agro-pastorale.

Animation Rurale.

L'animation rurale est assurée par 4 départements: le Ministère de la production, le Ministère de l'Enseignement fondamental et de la formation, le Ministère de la Santé et des Affaires Sociales et le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

- Il a été créé des Centres d'Animation Rurale pour la formation des Jeunes âgés de 18 à 20 ans. La période de formation des jeunes paysans s'étend sur 2 ans. Le programme se base sur la formation technique, l'action éducative et la formation militaire de base.

Après la formation, le jeune reçoit un équipement et l'encadrement se charge du suivi des activités. De plus il existe des Centres d'apprentissage agricole qui forment des assistants agricoles.

- Le Ministère de l'Enseignement fondamental a dès 1972 préparé une réforme de l'Enseignement primaire :

Il a ruralisé l'enseignement à la base.

Au sortir du 1er cycle l'enfant a déjà reçu une formation théorique; la réforme a aussi prévu une formation pratique après ce premier cycle: ce sont des Ecoles Spécialisées qui poursuivent cette formation appelées Centres d'Orientation pratique où sont données des Cours d'agriculture et d'élevage pour les garçons et des cours d'Economie familiale pour les filles.

Le mouvement coopératif connaît des progrès très intéressants: il existe des coopératives rurales par village, et une fédération des coopératives. En ce qui concerne leur encadrement, il est assuré par la Direction Nationale de la Coopération, qui dépend du Ministère de la Production. L'encadrement est si poussé au Mali de telle sorte que presque tous les villages du pays sont touchés.

b) R W A N D A

L'exposé sur le Rwanda a porté essentiellement sur le Service de l'alphabétisation et de l'animation rurale, l'action sociale pour la promotion de la femme rwandaise, la promotion des mouvements coopératifs, l'action en faveur de la jeunesse non scolarisée et descolarisée, le Service Civique le programme du gouvernement en matière de Jeunesse. L'exposé intégral se trouve dans le mémorandum relatif à ce séminaire.

c) T O G O

Superficie : 56.600 Km²

Population: 2.000.000 habitants

Le Togo est un pays essentiellement agricole; le service qui s'occupe de l'encadrement est le Service National pour le Développement Rural. Il y a la Division de l'Animation rurale qui s'occupe de la création des communautés villageoises. Chaque Communauté villageoise a un comité du village composé d'un Président et d'un Secrétaire. Pour aider ces comités, on a créé la SORAD comme dans les pays plus haut cités, le Service de l'alphabétisation est aussi prépondérant.

d) S R I L A N K A

Le délégué du SRI LANKA (ex Ceylan Sud-Est Asiatique) M. CHANDRA H. SOYSA nous présenta une étude sur Le Mouvement Sarvodaya Shramadana à SRI LANKA.

Il nous présenta d'abord l'identité de son pays. Ile de SRILANKA: 60.000 km²

Population : 13 millions d'habitants

République indépendante depuis 1948 faisant partie du Commonwealth. Pays agricole dont l'économie est basée sur l'exportation de type colonial: c-à-d exportation des matières premières dont le thé, le caoutchouc et les produits de Coco.

Ensuite il nous fit part de l'historique du Mouvement Sarvodaya Shramadana fondé en 1958 et qui compte près 20.000 associés. La signification de ces termes est celle-ci "Le partage de son propre temps, de sa pensée et de son énergie pour le bien-être de tous"

Ce mouvement prend racine dans l'idéologie bouddhiste et est associé étroitement à **Gandhi**.

Objectif du mouvement: Donner conscience aux gens de leur propre capacité de développement, puis apporter des changements. La méthode utilisée est celle des Camps de travail. Ces camps de travail groupent des personnes issues des différents villages. Dans ces centres ils reçoivent une formation en agriculture, charpenterie, travail du métal, arts et métiers, ainsi qu'une formation à l'intention des Chefs

de communauté et des enseignants. Dans ces centres, ils vivent dans un milieu comparable et compatible avec celui d'où ils viennent et vers lequel ils retourneront. On n'utilise ni les textes écrits, ni les professeurs étrangers. Ce sont les villageois qui décident d'eux-mêmes ce qu'ils doivent faire avec le matériel existant dans leurs villages. Il paraît que ce mouvement connaît beaucoup de succès, mais la majorité des stagiaires a contesté le fait que ce mouvement prône le retour à l'utilisation des outils rudimentaires alors que nous arrivons dans une période où l'augmentation des besoins exige le perfectionnement du matériel. De plus, il n'a pas réussi à nous convaincre sur le fait de rassembler des gens dans un centre sans savoir ce qu'ils vont faire et qui doivent l'inventer eux-mêmes.

Nous avons été d'accord que la cause de l'insuccès dans l'animation est que la population ne comprend pas le pourquoi du développement, qu'il ne faut pas toujours attendre l'aide de l'extérieur, qu'il faut utiliser les moyens sur place, mais nous avons réfuté l'idée de non modernisation de nos instruments de production.

e) Exposé sur l'I.S.V.S. par M.FOUINAT François représentant de l'I.S.V.S. et CO-organisateur du séminaire.

L'orateur nous a donné un bref aperçu sur le Secrétariat International du Service Volontaire, sa création, ses buts, ses structures et ses activités.

Le secrétariat International du Service Volontaire est une organisation intergouvernemental composée de 61 Etats membres. Il a son siège à Genève, et des bureaux régionaux en Asie et en Amérique Latine. L'I.S.V.S a été créé par une Résolution adoptée à l'unanimité par les 43 pays à la conférence Internationale sur les cadres Moyens, qui s'est tenue du 10 au 12 octobre 1962 à Porto-Rico.

Buts:

Les buts de l'organisation sont les suivants:

- a) Appuyer les programmes nationaux de service volontaire existants et leur donner assistance en jouant le rôle de bureau centralisateur d'information et d'échange d'expériences.
- b) Encourager les Etats membres à fournir aux pays en voie de développement et aider ceux-ci à obtenir le concours des services de volontaires destinés à contribuer à l'exécution de leurs propres projets de développement.
- c) Fournir, lorsqu'il convient, une assistance technique aux pays qui en font la demande.
- d) Coopérer avec les organisations gouvernementales et non gouvernementales.

Structures.

- a) L'Assemblée de l'I.S.V.S. (61 pays)
- b) Le conseil de l'I.S.V.S. est formé actuellement de 22 pays qui fournissent à l'Organisation les moyens nécessaires à son fonctionnement.
- c) Le Secrétariat Général de l'I.S.V.S. est chargé de mettre en oeuvre les dispositions prises par l'assemblée et le conseil.

Activités.

- a) Information et Documentation
- b) Assistance aux pays en voie de développement en matière de personnel qualifié.
- c) Equipes multinationales de volontaires (EMV)
- d) Coopération technique
- e) Centre de Clearing de l'I.S.V.S. pour les volontaires des Nations-Unies.

Ce bureau s'occupe du recrutement des volontaires des Nations-Unies, de plus il offre ses bons offices entre les sources de financement et les demandes de financement.

Conditions d'être membre de l'I.S.V.S.

Il faut être membre des Nations-Unies ou de l'une de ses agences. Le pays adresse une lettre de demande d'admission à l'I.S.V.S. Si la majorité des 2/3 des pays membres vote pour, le pays est admis.

Avantages d'être membre de l'I.S.V.S.

D'abord on appartient à un organisme statutaire et on est consulté, tandis que les autres pays non membres subissent les décisions; ensuite lors de la demande des volontaires, les pays membres sont prioritaires.

-Le taux de contribution de chaque Etat n'est pas déterminé; mais cette contribution n'est versée que l'on veut être membre du conseil.

-Traitement des volontaires.

Les volontaires perçoivent une certaine indemnité qui est payé par les organisations qui les envoient par exemple le Service des volontaires Allemands, le Corps Peac, etc... .../...

-Une précision sur le volontariat: le volontariat est là pour le Développement et non une oeuvre de bienfaisance.

Journée du 4 décembre.

Exposé de M. Farba DIOUF, chef de la Division des Projets locaux au Ministère du Plan et de la Coopération sur "La Méthodologie de l'évaluation des programmes de développement rural".

Son exposé a porté sur l'historique de la planification au Sénégal depuis son accession à l'indépendance en 1960. (Planification 1960-79)

a) Le premier plan: 1960-65

Ce premier plan fut consacré à la mise en place des structures de planification et d'exécution.

-L'Etat a créé les structures d'animation pour sensibiliser les collectivités rurales (centres d'expansion rurale pour former le personnel d'encadrement).

-Sur le plan économique l'Etat a créé des organismes de commercialisation des produits agricoles.

Les services de planification ont compté sur l'enthousiasme de la population (euphorie de l'indépendance) et grâce à la mobilisation, l'Etat a créé le système d'investissement humain

Résultats du premier plan.

L'infrastructure était en place (écoles, dispensaires etc...), mais la participation complémentaire de l'Etat (instituteurs, infirmiers etc...) n'arrivait pas suite à ce qu'aucun programme d'exécution n'avait été prévu.

Les collectivités voyant que l'Etat n'honorait pas ses engagements se sont désintéressées des projets et sont restées bras croisés.

b) Le deuxième Plan 1966-70: Régionalisation du Plan

Cette fois-ci on a adopté une méthode ^{de planification} beaucoup plus réaliste et plus souple; on a responsabilisé les gens à la base par la création des comités départemental et régional pour le Développement chargés de collecter les informations et les données en vue de concevoir des actions plus réalistes.

c) Le troisième Plan: Le projet local de développement

Le 2ème plan n'avait pas trouvé la méthodologie pour intéresser les collectivités à la planification. Le 3ème plan préconise le système des séminaires des cadres intermédiaires (cadres locaux) qui ont des contacts directs avec la population.

A une période de l'année, ces cadres locaux sont réunis dans des villages où l'encadrement technique et administratif vient leur donner des informations sur les potentialités locales.

Ces stagiaires mènent la vie des paysans et avec leur participation ils réunissent les éléments techniques et financiers à mettre en jeu pour faire un projet local.

Pour la réussite de ce système, l'Etat a trouvé bon de réorganiser ses services par le transfert d'un certain nombre de responsabilités à la collectivité sur le plan technique et sur le plan financier.

La collectivité fait des projets, programme l'utilisation et l'orientation de l'impôt perçu.

C'est ce qu'on appelle la participation responsable.

Le rôle de l'Etat ~~reste~~ celui de conseiller et d'assistant. Ceci permettra à l'Etat de réduire les coûts de l'administration et les collectivités seront des administrateurs et non des administrés.

.../...

L'expérience a commencé dans une région (Thiès), les autres suivront.

Journée du 5 décembre 1973.

Table ronde sur la programmation du développement au ras du sol et du rôle du volontaire ou de l'agent en tant que catalyseur.

Animateurs: Responsables du PNUD, de l'UNICEF, de la FAO, du Corps de la Paix et de l'Association Française des volontaires du Progrès.

Il convient de rappeler que les responsables de l'UNICEF et de la FAO étaient absents.

S'agissant d'une table ronde, il n'y a pas eu d'introduction quelconque. Le débat a été ouvert directement par des questions et des réponses.

Des questions posées et des réponses données, il ressort d'une manière générale que: les différents volontaires sont recrutés et formés par leurs organismes qui sont non gouvernementaux et que ceux-ci tiennent compte des besoins exprimés par les services demandeurs.

-la soutien à la réalisation de tout micro-projet dépend de la décision des directions locales des services volontaires.

-à partir du moment où un pays accepte le financement d'une opération par un organisme étranger, il doit prendre ses dispositions pour assurer la continuité de ladite opération.

-les services volontaires ne décident jamais du domaine de leur intervention. Ils fournissent les informations nécessaires sur leurs possibilités, quitte ~~aux~~ services intéressés de faire le choix du domaine dans lequel leur intervention s'avère indispensable.

-les volontaires noirs sont rares dans les pays francophones d'Afrique parce que les conditions de vie des noirs américains ne sont pas les mêmes que celles des blancs américains et que par ailleurs, les Noirs ~~américains~~ s'intéressent moins à la langue française que les blancs.

-le Corps de la Paix par exemple étant un service de volontaire temporaire, il a le souci de se faire relever par les nationaux au moment de son départ. De ce fait, la Direction Générale de cet organisme à Washington favorise et encourage la formation de Corps de volontaires nationaux là où l'idée se manifeste.

-un volontaire qui termine son séjour de 2 ans peut demander une prolongation de son contrat si cela est jugé utile. Il peut aller continuer son contrat dans un autre pays s'il n'est pas satisfait du travail qu'il fait dans le premier pays de son affectation. Au cours de son séjour il doit prendre soin de former un homologue quel que soit le niveau auquel il travaille afin que sa relève soit prise par un national. Parfois, cette règle n'est pas respectée soit par le volontaire soit par le service utilisateur du volontaire.

-à l'instar des volontaires du Corps de la Paix, les volontaires du Progrès font un effort dans le domaine de la connaissance des dialectes du milieu. Au Sénégal par exemple, ils s'efforceront d'apprendre à parler le Ouolof; c'est le seul dialecte qui leur semble facile. Il est convenu que pour qu'un volontaire s'intègre convenablement dans un milieu rural, il faut qu'il arrive à communiquer directement avec les gens de ce milieu. Les français doivent faire des efforts énormes pour résoudre ce problème de langue car il est inconcevable que les américains parlent des dialectes africains et que les français qui ont passé des siècles en Afrique ne fassent pas autant.

.../...

-les problèmes que les pays africains rencontrent en décidant de créer des Corps de volontaires Nationaux proviennent du fait que ces pays cherchent à entreprendre les démarches empruntées par les pays développés. Etant donné que les contextes socio-économiques ne sont pas les mêmes, si les pays en voie de développement veulent avoir vraiment leurs volontaires, il faut qu'ils trouvent leur propres formules pour que les gens ne croient pas surtout que le travail volontaire qu'on prene est une autre forme des travaux forcés qui ont beaucoup marqué les africains pendant la colonisation.

-le F.A.C. ne finance que les projets préparés par les pays solliciteurs. Cet organisme n'impose rien; surtout en ce qui concerne les experts. Ces experts ne sont envoyés que sur la demande des pays intéressés et rentrent en France dès que l'encadrement national est à même d'effectuer le même travail.

En Conclusion, il a été dit que les projets au ras du sol sont ceux qui intéressent beaucoup les programmes de mobilisation des populations. Il s'avère donc nécessaire que ces projets soient financés sans les accompagner d'experts ni de volontaires dans la mesure où l'on trouve sur place, des cadres nationaux aptes à jouer les mêmes rôles que ceux de ces experts ou volontaires./-

Journée du 6 décembre 1973.

Exposé sur les Volontaires des Nations-Unies
par M. FERY Bernard, programmes des Nations-Unies PNUD.

Ce service a été créé en 1970 par l'Assemblée Générale des Nations-Unies et il est devenu opérationnel en 1970. Il a son siège à Genève et le directeur de ce service est nommé par le Directeur du PNUD.

Les volontaires des Nations-Unies participent aux oeuvres de développement **financées par les Nations-Unies.**

En 1970, il y a 160 volontaires en service dans 16 pays africains. Il faut compter dans l'avenir 2000 pour 40 pays.

Ces volontaires des Nations-Unies sont recrutés dans les pays industrialisés (2/3) et dans les pays en voie de développement (1/3).

Les volontaires des Nations-Unies sont pris en charge par le budget des projets du PNUD: soit 150\$ à 250\$ par mois payés en monnaie locale.

Ils reçoivent une indemnité d'installation; le logement et le transport sont assurés par le pays d'accueil et exceptionnellement par le PNUD.

Après le service, le volontaire reçoit une indemnité de reclassement.

.../...

Modes de recrutement

Les volontaires des Nations-Unies sont recrutés à 85% par intermédiaire de l'I.S.V.S. et à 15% par les Nations-Unies et l'UNESCO par l'intermédiaire du Représentant-Résident des Nations-Unies ou les organisations nationales.

Pour terminer, une question a été posée à l'orateur concernant la différence qui existe entre les experts de Nations-Unies et les volontaires des Nations-Unies.

La réponse fut que les experts ont généralement 10 ans d'expérience, qu'ils sont en contact avec les dirigeants et que la rémunération pour les experts est un salaire, tandis que les volontaires ont une expérience de 2 à 3 ans qu'ils sont intégrés dans la communauté qu'ils perçoivent une indemnité et qu'ils sont jeunes.

Journée du 7 décembre 1973

Cette journée fut consacré à la lecture et à l'approbation des rapports des deux commissions dont l'une avait été créée pour faire le point sur le concept d'auto-développement et l'autre sur le problème de l'Assistance extérieure aux communautés. Le texte intégral des travaux et des recommandations se trouve dans les pages qui suivent.

La séance de clôture a eu lieu dans l'après-midi par l'intervention du délégué du Ministère de l'Enseignement du Sénégal.

.../...

SECRET

COMMISSION n°1

Président: Monsieur DIOP du Mali

Rapporteur: Magatte SOW Sénégal

La première commission est composée de:

<u>Membres</u>	<u>Pays</u>
Habib DIOP	Mali
Magatte SOW	Sénégal
Applogan Grégoire	Dahomey
Evariste Simbananiye	Burundi
Tanon HENRI	Côte d'Ivoire
Aw	Sénégal
Claude SOOPRAEN	OCAM
Assi Paul	Togo
Traoré KAFIM	Haute-Volta
Basile Hilare	Gabon
Mme Bélinga Rose	Cameroun
Ibnou Abbas SOW	Sénégal
<u>Assistant Pierre N'Doye</u>	(Sénégal)

Pour des raisons pratiques la commission a dégagé des axes de réflexion à partir du plan de travail qui lui était proposé, ces axes peuvent être au nombre de 4 qui s'articulent comme tous les secteurs de développement.

1- L'Avènement de la notion d'auto-développement avec un survol de la décennie du développement.

2- L'Elaboration des projets locaux et les différents niveaux de participation de la population (tant du point de vue conception que du point de vue exécution).

Dans ces projets quels problèmes posent l'expression des besoins collectifs ?

-quelle forme d'organisation mettre sur pied en guise de structure d'accueil ?

-quels appuis peut on attendre des structures modernes ou traditionnelles ?

-Contrôle et suivi des actions de développement.

3- Evaluation pratique des programmes d'animation.

3- Les problèmes liés à la formation-

-Formation du personnel d'encadrement et le rôle des instituts de formation.

-Formation des leaders à la base

-Comment parvenir à l'auto-encadrement.

4-Recommandations

Le rôle des structures:

-les communautés locales

-de l'Etat

-du parti

-des organisations diverses.

L'avènement de la notion d'auto-développement

Les notions de développement de participation, de mobilisation traduisent partout le souci des gouvernements de promouvoir la partie de la masse dont le niveau de vie est le plus bas dans leurs pays. La nécessité d'un développement seul gage d'un bonheur national a été senti partout.

.../...

Au lendemain des indépendances politiques il fallait donner aux diverses souverainetés un contenu économique. On comprend dès lors les similitudes en matière de promotion du monde rural du Sénégal au Burundi, du Sri-Lanka au Cameroun.

La structure de l'économie, la situation sociale des masses et la conjoncture internationale ont amené nos gouvernements respectifs à essayer des types de développement en s'appuyant sur leurs contextes réels et sur l'aide extérieure.

Il semble que l'année 1970 soit l'année d'évaluation dans beaucoup de pays:

- Cette période révèle que les aides, malgré leur volume en masse **monétaire** n'ont pas réussi à engendrer une croissance appréciable.
- Les experts ne sont pas toujours parvenus malgré leur technicité à édifier des projets répondant aux exigences d'un **développement** intégré.
- **Jusqu'à** encore les masses semblent être hors des processus de développement.
- Si un pas a été fait dans le domaine de la formation des cadres de développement, l'utilisation d'une technologie intermédiaire exige un ensemble d'études, surtout d'ordre sociologique.
- L'accent a souvent été mis sur la production précisément la productivité.

Cette décennie aura prouvé que l'aide ne peut à elle seule développer nos pays: Elle ne peut être: qu'un complément nécessaire.

- Un effort national décisif découlant d'une prise de conscience!
- L'émulation et le soutien des projets aux niveaux des populations rurales ?

Telles sont les deux conditions premières d'un auto-développement. Il reste qu'à chaque étape des programmes d'animation, d'éducation des masses sont des nécessités historiques dans tous les pays: quelque soit l'organisation des structures, les objectifs sont fondamentalement les mêmes. Il serait donc souhaitable que ces programmes soient par delà des préoccupations quotidiennes, des priorités rigoureuses aux niveaux des options politiques.

2- ELABORATION DES PROJETS ET NIVEAUX DE PARTICIPATION:

Les projets en général doivent reposer sur deux caractéristiques essentielles:

- Le respect de la réalité locale
- L'exigence des priorités nationales

A l'analyse, la difficulté majeure reste la détermination des besoins, tels-qu'ils sont exprimés par les populations concernées.

La réalisation des plans de développement passe par une décentralisation au niveau le plus bas à travers des structures charnières ayant des tâches de coordination et de contrôle.

La mise sur pied des petits projets à la taille des communautés peut faciliter dans une certaine mesure l'action de "suivi" par les services nationaux.

C'est pourquoi, tous les services d'encadrement devaient attacher une importance particulière à la phase consacrée à l'étude et à la connaissance du milieu.

Elle doit entrer autres buts préciser:

- quelles sont les forces sur lesquelles peut reposer un programme d'animation ?
- Comment les structures populaires (conseil des notables, groupes de femmes, classes d'âge) peuvent-elles dans l'immédiat ou dans l'avenir être des bases dynamiques ?
- Par mesure de prudence, quels sont les facteurs qui limitent les actions d'animation.

L'état actuel des projets dans beaucoup de pays reste encore à parfaire, car ils n'ont pas donné les résultats escomptés. Cela peut résider soit dans une insuffisance de la motivation soit dans la dimension et la nature du projet.

-La concertation Etats Organismes de financement doit avoir pour objet: de donner aux projets la notion de continuité (dans le temps et dans l'espace).

-de les replacer dans le contexte intégral du développement (ce qui éviterait de les rendre partiel, les isolant ainsi des divers secteurs du développement).

A cet égard, tous les projets locaux ou nationaux devraient être liés intimement à des programmes d'animation cohérents.

Cette liaison préparerait à temps la communauté et particulièrement les leaders pour la prise en charge future de l'action.

3. FORMATION

La constatation est faite que les échanges dans la direction verticale sont suffisamment fournis contrairement aux niveaux inter-étatiques en Afrique.

Il serait souhaitable que les Instituts de formation des cadres de développement favorisent ces échanges et la circulation dans tous les sens des informations sur les expériences.

Ces expériences (tentées çà et là) pourraient faire l'objet d'une évaluation systématique en vue d'aider à perfectionner des techniques de développement mises à la disposition de l'encadrement.

L'amélioration qualitative et quantitative des agents est une exigence pour leur permettre de dépasser leurs méthodes pédagogiques et d'en créer d'autres plus appropriées.

Dans tous les pays, il serait souhaitable de voir des programmes d'animation au niveau des administrations, publiques et divers services de l'Etat. Cela permettrait de faciliter la coordination des actions, entre-services, l'organisation rationnelle du travail dans les interventions sur le terrain. La réalisation de l'auto-encadrement suppose la formation dans les communautés locales des leaders compétents pour mobiliser la population autour de thèmes propres au village. C'est à ce niveau que les moyens audio-visuels peuvent jouer un rôle appréciable qu'il s'agisse de formation de masse ou de groupes particuliers.

La formation est un élément important dans la structuration, c'est la seule possibilité pour le paysan ^{gamin} sur le milieu et de transformer.

4. Rôle des structures.

Dans la majeure partie de nos pays, les actions de développement pourraient dans la mesure du possible, s'appuyer sur le parti. C'est pourquoi les programmes doivent toujours être conçus et réalisés avec la participation des structures politiques en place. Cette collaboration permettrait de démultiplier les tâches de sensibilisation qui peuvent être du domaine de l'éducation politique.

.../...

-qu'il s'agisse de l'élite ou des militants de base, ils doivent être responsables des programmes d'animation.

Par ailleurs, les organisations de jeunesse, les groupes religieux, et toute autre potentialité humaine peuvent servir d'appui pour promouvoir la collectivité.

L'Ensemble de ces exigences mesure les moyens (financiers, matériels et humains) à mettre à la disposition des services d'encadrement pour atteindre leurs objectifs.

La pratique en matière de développement a montré que la dispersion des actions amenaient des communautés à encadrer à être hostiles aux divers thèmes de vulgarisation tant les actions elles étaient nombreuses et variées. A ce niveau l'on pourrait préconiser un système d'encadrement toujours plus rapproché pour que la communauté ait en face d'elle non pas des éléments divers représentants autant d'organismes, mais une structure polyvalente "collée" à la réalité.

Ce rapport de la commission n°1 se fonde sur trois éléments sur:

1. les exposés des pays participants (avec leurs expériences diverses)
2. les débats et leur contenu
3. les visites dans les villages sénégalais.

A ce titre il doit être un document de base contenant un ensemble de constatation qui aurait pour but essentiel d'aider les participants à poursuivre la réflexion au niveau de leurs pays, leurs services, leurs localités.

Autant la population doit être mobilisée, autant les agents doivent l'être aussi.

COMMISSION 2- L'Assistance Extérieure aux Communautés

Président: Mr. Louis M'Baye SENE (Sénégal)

Rapporteur: Samba DIONE (Sénégal)

Membres:

Dioh Remuald	(Cameroun)
Abdou Gaye	(Sénégal)
Bamba Bouaké	(Côte d'Ivoire)
Bernard DIE	" "
Ouédi DIALLO	(Mali)
HAGUMAGUTUMA Jean	(Rwanda)
Kuakuvé GEORGES	(Togo)
Mamadou Djiby KANE	(Sénégal)
Mame Awa DIA	(Sénégal)

Assistant François FOUINAT (I.S.V.S)

Plan:

-I- Définition de l'assistance

1. Conditions d'Assistances.

- 1-a- Plan national de développement
- 1-b- Degré de motivation de la communauté
- 1-c- Impact de l'assistance.

2. Formes de l'Assistance

A) de l'ETAT

- 2-a- Personnel d'Encadrement
- 2-b- Financement
- 2-c- Equipement

B) Assistance des organisations non gouvernementales

- personnel
 - financement
- .../...

-équipement

-II-Rôle des organismes internationaux

1. formes
2. conditions
3. procédure

-III-Recommandations:

1. aux Pays participants
2. aux Organismes internationaux
3. à l'I.S.V.S.

-I-DEFINITION DE L'ASSISTANCE:

1. Conditions d'Assistance:

Un plan national ne peut être viable que dans la mesure où les besoins sentis et exprimés remontent de la base au sommet. Ainsi tout projet local de développement ne peut prétendre à une quelconque assistance que lorsqu'il est jugé objectif. Pour ce faire, il doit entrer dans les objectifs du plan national de développement.

Si l'objectivité et l'opportunité d'un projet local restent une condition sine qua non pour son exécution, il n'en demeure pas moins que le degré de motivation de la communauté considérée soit un élément important pour justifier une intervention extérieure.

2. Formes d'assistance:

a) de l'Etat

L'Etat devant intervenir avant quiconque dans la réalisation d'un projet de développement, son assistance doit se situer à trois niveaux:

- personnel
- financement
- équipement

Dans le domaine du personnel; cette aide sera:

a) de fournir un personnel technique compétent.

b) de former des membres choisis par la communauté chargés par la suite de repercuter cette action de formation au niveau de leurs pairs.

Il est important cependant de remarquer que le personnel agissant en milieu rural, doit être engagé, acquis à la cause du monde rural et surtout mis dans des conditions favorables à l'exécution de sa tâche.

La communauté devant arriver à s'auto-financer dans ses projets, les finances de l'Etat ne doivent servir que de complément à sa contribution à la réalisation d'actions bien précises. Il s'avère toutefois nécessaire que les sources de financement soient plus accessibles aux communautés (facilité d'octroi)

Dans le domaine de l'équipement matériel, l'accent doit être surtout mis sur la promotion de la technologie intermédiaire dont l'intérêt réside dans la facilité d'obtention de matériel à coût réduit et dont l'entretien est facile.

b) Les organisations non gouvernementales:

Le projet local peut également bénéficier d'une assistance de la part des organisations non gouvernementales, en personnel, financement et équipement matériel. Cependant les gouvernements devront laisser à de telles organisations la latitude d'agir compte tenu des urgences.

.../...

II- AIDE DES ORGANISMES INTERNATIONAUX

Les organismes internationaux qui aident habituellement les projets nationaux doivent désormais s'orienter de plus en plus vers les projets à raz du sol. Il semble pourtant nécessaire que ces mêmes organismes revisent les formes, les conditions et la procédure de leur assistance.

-La forme la plus viable sera donc le rapprochement de tels organismes et des communautés qui leur permettra d'humaniser d'avantage leur rôle.

-Si les organismes prestataires ne peuvent s'abstenir d'envoyer des experts dont la présence n'est toujours pas indispensable et par surcroît engloutissent la plus grande partie du financement dans leur traitement, ces experts doivent au moins s'attacher surtout à la formation des agents nationaux afin que le pays bénéficiaire puisse plus tard assurer la relève et le suivi du travail démarré.

III- RECOMMANDATIONS -

Compte tenu de la diversité d'organisation des pays participants et de la complexité des problèmes que soulèvent la participation et la mobilisation des populations rurales, les membres de 2ème commission estiment nécessaire de faire certaines recommandations aux Etats participants, aux organismes internationaux et à l'I.S.V.S.

a)- Aux pays participants:

1°/ Ayant constaté que les petits projets sont souvent méconnus par les organismes investisseurs, nous recommandons aux Etats de tenir compte dans l'établissement de leur plan de développement des projets dits à ras du sol.

2°/ Ces Etats doivent également mettre le personnel agissant en milieu rural dans les conditions minimales pour que l'intervention puisse être efficace et rentable.

3°/ Le séminaire recommande également aux pays intéressés la formation des cadres choisis par la communauté et surtout la perfectionnement des artisans ruraux pour l'entretien du matériel.

4°/ La création et la multiplication des occupations en milieu rural.

5°/ La création d'un service de coordination des services volontaires au niveau national.

b)- AUX ORGANISMES INTERNATIONAUX

Le séminaire, après avoir étudié les différentes formes d'assistance aux pays en voie de développement, dans le domaine spécifique de la mobilisation des populations rurales, souhaite que

1°/-le personnel mis au service de ces communautés en particulier les volontaires soit réellement intégré^s au milieu (maîtrise de langue et autre).

2°/Le financement de certains projets (à raz du sol) soit directement et immédiatement fait sans suivre la procédure jusqu'ici adoptée en simplifiant l'élaboration technique.

3°/Qu'en plus de la présence du personnel, un effort de formation des cadres locaux soit entrepris en vue de la continuité du projet après le départ du volontaire de l'assistance technique.

c) - A L' I.S.V.S.

Le séminaire sur les techniques de mobilisation des populations en voie de développement rural, tenu à Dakar du 19 novembre au 7 décembre 1973, après avoir passé en revue toutes les possibilités de mobilisation dans le milieu rural, remercie l'I.S.V.S. qui en organisant cette rencontre a permis:

1°/la tenue d'une telle assise sur un thème aussi brûlant par son actualité et qui est aujourd'hui une des préoccupations des pays en voie de développement.

2°/La confrontation combien édifiante des techniques de mobilisation mises en oeuvre dans nos pays respectifs.

Cependant, dans le souci d'aider l'I.S.V.S. dans sa noble tâche, le séminaire juge nécessaire de lui faire certaines recommandations. Ainsi, le séminaire souhaite:

1°/Une coordination des invitations au niveau de chaque pays et que les documents soient envoyés à temps aux intéressés.

2°/que le pays hôte soit entièrement responsable de l'organisation matérielle.

3°/que l'I.S.V.S. tienne compte dans les choix de ces thèmes de la participation de la femme comme facteur de développement. Ainsi le thème souhaité pour le prochain séminaire "la femme en tant qu'élément de base du développement".

4°/que l'I.S.V.S. accélère l'implantation d'un secrétariat en Afrique afin de promouvoir un corps panafricain de volontaires.

5°/que l'I.S.V.S. serve d'intermédiaire pour le financement de chantiers inter-africains de jeunesse rurale.

6°/Que les Nations Unies revisent leur mode de recrutement de volontaires qui jusqu'ici sont recrutés au niveau de la licence.

Le séminaire se félicite de l'atmosphère à la fois animée et cordiale qui a été de règle tout au long des travaux, et surtout des résultats hautement positifs obtenus grâce au désir de tous et de chacun de bien faire.

Le séminaire remercie également le Gouvernement et le peuple sénégalais pour leur sollicitude combien bénéfique à la réussite du séminaire.

IV. Conclusions pour le Rwanda.

En participant au Séminaire, le Rwanda a pu se rendre compte, par les rapports et les visites sur le terrain, des expériences vécues dans les pays participants au séminaire. Les résolutions et les recommandations prises sont le résultat de ces expériences au regard aux réussites ou aux échecs subis.

Dans le domaine de la mobilisation de la population rurale, le Rwanda peut se féliciter d'avoir entrepris cette action, mais il lui reste à parcourir un chemin très long. En effet, il lui faut non seulement augmenter son effectif d'encadrement dans les secteurs d'animation, d'agriculture et d'élevage, d'artisanat, de coopération, d'économie familiale, mais aussi de réveiller, de suivre de près et d'harmoniser les activités des cadres qui sont déjà en place.

.../...

La coordination des services à tous les niveaux s'impose; tous doivent s'intégrer dans un même plan d'action qui vise le développement de tout le pays en partant de la cellule de base qui est la commune. L'expérience du Sénégal qui vise à responsabiliser les gens à la base (communautés rurales) leur permettre d'avoir plus d'initiative, de participer à la gestion du bien public, d'élaborer les projets locaux, peut servir de modèle à beaucoup de pays.

Ceci exige en tout cas un travail d'éducation et de formation de longue haleine.

L'alphabétisation qui n'est pas une fin en soi, doit avoir comme objectif d'informer et de former la population dans des domaines bien spécifiques (agriculture, élevage, pêche, hygiène, art culinaire, transformation de certains produits locaux etc...). Ceci permet de fixer les idées de ce qu'on a entendu soit à la radio, soit dans les réunions et prolonge l'action des vulgarisateurs.

La formation des cadres.

Il s'avère nécessaire pour le Rwanda de multiplier les centres de formation des cadres techniques (en agriculture, en élevage, en artisanat etc...).

L'action des animateurs qui est de sensibiliser et de conscientiser la masse est nulle si elle n'est pas combinée avec la pratique.

Des stages de recyclage ne sont pas à négliger. Ils permettent aux cadres de faire un rappel de ce qu'ils ont appris et d'être à la page de nouvelles méthodes en cours.

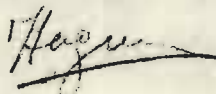
Les Centres de Jeunesse.

Si dans l'immédiat l'on ne peut multiplier les centres de jeunesse, il faudrait renforcer ceux qui existent déjà et encourager ceux qui démarrent. Ceci nous permettrait, avec le concours de ceux qui terminent, de pourvoir la commune de cadres pour former la jeunesse rurale.

Dans le cadre du programme gouvernemental d'élargir les horizons, il serait souhaitable que le Rwanda pose sa candidature au Secrétariat International du Service Volontaire (I.S.V.S.) en vue d'avoir plus de facilités d'obtention des volontaires. Etant intéressé par leur action, il serait mieux qu'il soit à la source, c'est-à-dire membre de cet organisme, surtout qu'il remplit la plupart des conditions pour y entrer.

Kigali, le 4 Janvier 1974

HAGUMAGUTUMA Jean



RAPPORT DE MISSION

Séminaire sur les Programmes de Mobilisation de la Population Rurale.

Dakar, du 19 novembre au 7 décembre 1973

Délégation Rwandaise: HAGUMAGUTUMA Jean

Introduction.

Le Séminaire sur les Programmes de Mobilisation de la Population Rurale tenu à Dakar (Sénégal) du 19 novembre au 7 décembre 1973 était organisé par le secrétariat International du Service Volontaire (I.S.V.S.) avec la collaboration de la FAO et du gouvernement du Sénégal.

Voici la liste des participants:

- Afrique: Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Dahomey, Gabon, Haute-Volta, Mali, Rwanda, Togo, Sénégal (pays hôte)
- Asie : Sri Lanka (ex Ceylan)
- Europe : Suisse
- Organismes Internationaux: OCAM, F.A.O, PNUD, Corps de la Paix, I.S.V.S.

Le programme du séminaire était divisé en trois parties: la première partie était consacrée aux exposés la deuxième partie à la visite des réalisations à l'intérieur du Sénégal et la troisième aux conclusions à tirer à partir des expériences vues et vécues.

Les principaux thèmes développés au cours de ce séminaire sont les suivants:

1. Introduction à la section Jeunesse et Sports de l'OCAM
2. Le défi du développement rural en Afrique
3. Les programmes de la FAO au Sénégal
4. L'animation rurale et la promotion humaine au Sénégal
5. Programmes visant à l'amélioration du physique rural
6. Les projets de promotion coopérative dans le secteur arachidier au Sénégal.
7. L'Enseignement Moyen Pratique au Sénégal
8. L'Alphabétisation fonctionnelle
9. L'auto-développement par foyer des Jeunes de Ronkh en République du Sénégal
10. Le Secrétariat International du Service Volontaire
11. Méthodologie de l'évaluation des programmes de développement rural.
12. La programmation du développement au ras du sol et le rôle du volontaire ou de l'agent en tant que catalyseur.

Ces différents thèmes furent traités tantôt à Dakar l'intérieur tel que le prévoyait le programme.

I-La semaine des exposés: du 19 novembre au 24

Conformément au programme du Séminaire, la première partie fut consacrée à l'audition des exposés et des rapports des participants.

1. Journée du 19 novembre:

La première journée du séminaire fut consacrée à l'ouverture, à la définition des buts du séminaire, à la présentation du programme initial et à la méthodologie du séminaire. Il a été précisé que la Présidence du séminaire serait assurée par...

.../...

et que les rapports journaliers seraient faits à tour rôle par tous les pays participants.

2. Journée du 20 Novembre

Deux exposés retinrent l'attention des participants. Le premier, "Introduction à la Section Jeunesse de l'OCAM", fut faite par M. Claude SOOPRAYEN responsable du service jeunesse et sports de l'OCAM. Son exposé portait sur la genèse de la création de ce service et de sa mission qui était de recueillir des informations auprès des pays membres de l'OCAM et des autres pays intéressés d'une part sur:

- a) Les services de jeunesse et des Sports
- b) Les services d'animation rurale et urbaine
- c) Les services civiques
- d) La réforme de l'Enseignement extra-scolaire.

et d'autre part le service de la Jeunesse et des Sports de l'OCAM entendait travailler en harmonie avec le Mouvement Panafricain de la Jeunesse, le Conseil Supérieur des Sports en Afrique et coordonner ses actions avec les interventions des organismes internationaux tels que l'UNESCO, la FAO, le BIT etc. . .

Le second conférencier fut M. Antonio AIME, expert de la FAO qui a traité le problème du "Défi du Développement rural en Afrique". Son intervention a été axée sur la vulgarisation agricole, définition, objectifs et méthode d'approche. La vulgarisation étant l'aspect éducatif du développement agricole, elle poursuivait des buts économiques et sociaux. La connaissance du milieu, la conscientisation des populations rurales, la conviction des agents sont les bases essentielles d'une animation rurale efficace devant aboutir à la prise de conscience des populations de leurs propres problèmes et à l'amélioration de leur condition de vie.

3. Journée du 21 novembre 1973

Cette journée fut consacrée à l'audition des rapports du BURUNDI, de la Côte d'IVOIRE, du DAHOMEY, du GABON et de la HAUTE VOLTA.

Le dénominateur commun de tous ces pays étant celui des pays en voie de développement, leur économie était basée sur l'agriculture et l'élevage.

a) BURUNDI

L'exposé du délégué du Burundi était axé essentiellement sur le programme du gouvernement en matière de développement agricole: les plantations de café, de coton et de riz. Le programme de mobilisation n'était encore que dans sa phase de démarrage et que le parti jouait un rôle prépondérant dans cette action: le J.L.R. (Jeunesse Louis RWAGASORE).

b) COTE D'IVOIRE

Pays essentiellement agricole, la Côte d'Ivoire cultive principalement le café, la banane, le cacao, les oléagineux, le riz et l'igname. Ses ressources minières commencent à prendre une part importante dans les exportations.

Le développement en milieu rural est assez avancé. La mobilisation de la population rurale se fait au niveau des organismes gouvernementaux (Ministère de l'Agriculture, Direction de la promotion des jeunes) et des organismes non gouvernementaux qui ont créé des chantiers des jeunes.

c) DAHOMY

A l'instar des pays précités, le Dahomey est un pays agricole. Il connaît les mêmes problèmes d'exode rural qui dépouille les villages d'éléments jeunes et dynamiques, laissant les vieux dont les forces faiblissent.

.../...

Les principales cultures sont: le Café, le cacao, la banane et le coton; les autres principales ressources sont la bauxite et le bois.

Le service de l'animation bien que récent a subi plusieurs péripéties: il est passé du Ministère de l'Education Nationale, puis au Ministère du Plan, puis au Ministère de la Jeunesse et des Sports et enfin au Ministère de l'Agriculture.

Le programme de ce service est axé sur l'alphabétisation et la vulgarisation; une équipe mobile d'animation rurale fait des tournées à travers tout le pays.

En plus de ce service il y a le service d'Education Populaire qui comprend des Instituteurs d'éducation physique et d'éducation populaire, des Institutrices et des soeurs (ceci est une action des privés).

3) Les projets de promotion coopérative dans le secteur arachidier

par M. Jean Jacques CHARLIET, Directeur du Collège de la coopération. L'exposé du Directeur du collège de coopération portait sur les coopératives dans le secteur arachidier et les projets de promotion coopératives.

1) Les principales caractéristiques du mouvement coopératif

- a) La coopérative: -Assemblée Générale (tous les coopérateurs)
-Le conseil d'administration qui comprend:
-le Président
-le Commissaire aux comptes
-le Directeur
-le Peseur

b) Les fonctions de la coopérative

- l'approvisionnement
 - la commercialisation
 - les fonctions auxiliaires
- L'approvisionnement consiste dans la recherche des crédits auprès de l'ONCAD. (Office National de Coopération et d'Assistance au Développement), dans l'élaboration des demandes globales et dans la récupération des dettes en nature.

-La commercialisation.

Il s'agit de la préparation de la campagne de commercialisation, de la distribution du matériel de collecte, de l'achat des graines des adhérents et de l'entreposage.

-Les fonctions auxiliaires de la coopérative sont:

- l'information et l'éducation des *coopérateurs*.

c) Avantages de la coopérative:

- Elle facilite la vente, l'obtention des crédits et l'équipement.
- Du point de vue juridique, la coopérative est l'intermédiaire entre les coopérateurs et l'administration.
- La rémunération des services assurés par la coopérative est appelée la commission de collecte.

Ces coopératives ont rencontré maints problèmes:

- la faible commercialisation
- un équipement insuffisant
- une faible utilisation du crédit leur alloué
- une insuffisance de participation des coopérateurs à la gestion due à l'ignorance dans ce domaine.

2. Les projets de promotion coopérative.

Pour remédier à cette situation deux projets de promotion coopérative ont été élaborés:

- Le projet ITAL CONSULT (fait par des Italiens)
 - Le projet C.P.P. (Coopérative à Peseur Permanent); celui-ci a été élaboré par des cadres sénégalais (Direction assistance aux Coopératives).
- .../...

a) Le Projet ITALCONSULT.

- Ce projet s'attache à la dimension des entreprises
- Par des calculs, on est parvenu à **déterminer** le seuil de rentabilité d'une coopérative qui était de 1.500 d'arachides.

Les solutions que ce projet propose sont:

- la nécessité d'un regroupement des coopératives
- l'autonomie de gestion de la commission de collecte

Des critères pour le regroupement des coopératives ont été relevés:

- les voies de communication
- l'infrastructure en dur: c'est-à-dire seccos.
- le découpage administratif
- la construction d'un secco cimenté de commercialisation, d'un secco de conservation de graine, d'un bureau du peseur.
- un personnel permanent
- autonomie de gestion du capital semences et de la section de consommation.

Pour ce qui concerne les coopératives, il faut des animateurs au niveau des villages; des "film de motivation à la restructuration" prolongé par les animateurs. Après toutes ces opérations faire un sondage d'opinion; s'il y a assentiment général on tente l'expérience.

II-La semaine des visites du 26 au 31 Novembre

Conformément au programme remanié du séminaire, la deuxième semaine a été consacrée à la visite sur le terrain.

1) Journée du 26 Novembre: visite à M'Bour

La journée du lundi 26 a été la première étape de la rencontre sur le terrain avec les cadres de l'Equipe Opérationnelle de l'Enseignement Moyen Pratique à M'Bour dans la région de Thiès.

Dans une séance de travail, M. Cheikh GNING nous a présenté le projet de l'Enseignement Moyen Pratique qui était en cours de démarrage dans le Département de M'Bour.

Ce projet qui avait commencé en 1971 avait pour but de donner une formation théorique et professionnelle à tous les jeunes villageois non scolarisés et descolarisés durant une période de 5ans.

Le programme est conçu comme suit:

(1) Le centre département de M'Bour

Des jeunes villageois qui sont recrutés dans tous les villages avec une proportion bien déterminée qui viennent **suivre** un enseignement spécifique au Centre.

Ils y sont internés pendant 3 semaines; la quatrième semaine ils retournent dans leurs villages pour mettre en pratique ce qu'ils ont appris au Centre. Au cours de ce stage ils sont suivis sur le terrain par le personnel d'encadrement (3 semaines au centre - 1 semaine sur le terrain). La cinquième semaine, ils reviennent au centre. Chaque année le centre doit accueillir une autre **promotion**. L'enseignement dispensé au centre doit être adapté aux besoins de la région et en fonction des débouchés. C'est-à-dette fin que des foyers locaux (1 foyer pour quelques villages distants de 6 kms de rayon) doivent être créés. Ces foyers vont accueillir les jeunes des villages voisins qui resteront externes et qui recevront une formation adaptée aux besoins du village, ceci pour faciliter la réintégration des jeunes dans leur village.

Ce projet qui exige des sommes énormes pour sa réalisation a été soumis à l'UNICEF pour financement. Une étude préalable des données économiques, sociologiques et psychologiques a dû être faite; ce projet a comme atout la réforme administrative dans la région de Thiès où les initiatives ne viennent plus du sommet (Ministère) mais des communautés villageoises elles-mêmes. C'est une expérience qu'il faudrait suivre de près pour voir les résultats qu'elle donnera.

L'après-midi fut consacré à l'exposé sur l'Alphabétisation fonctionnelle au Sénégal.

L'orateur nous dit qu'après des échecs retentissants essayés après les premières années d'indépendance, l'alphabétisation venait de prendre une autre orientation : l'alphabétisation cessait d'être un palliatif à l'éducation de base dont le souci était plutôt d'augmenter le nombre de lettrés, pour devenir un support à cette éducation et partant une formation globale de l'individu à partir de ses préoccupations quotidiennes en vue de rehausser son niveau de vie .

L'alphabétisation fonctionnelle sera donc un^e composante d'un projet de développement économique et social. Elle ne sera plus une action isolée, distincte, voire une fin en soi, mais elle permettra de considérer l'analphabète en situation de groupe , en fonction d'un milieu donné et dans une des perspectives de développement.

Il a ensuite défini ce qu'on entendait par milieu :

- a) le milieu géographique: l'ensemble des données naturelles qui orientent le développement économique et social.
- b) le milieu humain avec ses caractéristiques démographiques, ses aspects sociologiques, psychologiques et culturels.
- c) le milieu économique dans lequel sont mis en jeu les facteurs technico-scientifiques qui contribuent à le transformer car les comportements économiques et les activités productrices sont étroitement liés aux psychologies et aux mentalités d'où la nécessité d'une analyse économique et socio-psychologique du milieu.

A la fin, il nous a dit que la première tâche de l'alphabétisation en milieu rural était une tâche de motivation de sensibilisation des communautés rurales fondées essentiellement sur les liaisons alphabétisation- développement agricole.

Dans cette motivation, tous les moyens susceptibles d'aider l'adhésion populaire à l'action devaient être mis en oeuvre: presse, mass-média - radio, télévision, cinéma et meetings populaires.

.../...

2. Journées du 27 au 30 novembre: Visite de la Région du Fleuve (Nord du Sénégal)

a) La journée du 27 novembre fut consacrée au voyage Dakar-Saint-Louis. Après une visite protocolaire au gouvernement de la région du Fleuve, nous avons fait la découverte de la ville et avons visité la Maison des Jeunes. Le directeur de cette Maison, nous a fait brièvement l'historique de son service et nous a permis de visiter les salles dans lesquelles sept disciplines étaient enseignées:

- Secrétariat: sténographie, dactylographie, comptabilité
- Sports : culture physique, boxe
- Une bibliothèque, un jardin d'enfants et un laboratoire photo.

b) Journée du 28 novembre

Dans l'avant-midi ^{*nous avons visité*} le Centre de documentation de l'O.M.V.S. (Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal) qui groupe trois pays: le Mali la Mauritanie et le Sénégal. Suite à l'entretien que nous avons eu avec le Directeur du Centre, il nous révéla que ce Centre détenait les documents relatifs aux trois pays précités dans le domaine de l'agriculture, de l'élevage et de l'économie. Toutes les études faites sur cette région étaient collectionnées, sélectionnées, indexées par ordinateur et classées là.

L'intérêt de ce centre est que pour la mise en valeur de cette région, on ne devra pas refaire les études déjà faites, il suffira de les consulter au centre ou demander des exemplaires. Les résultats des recherches du centre sont publiés mensuellement au niveau des trois Etats et même pour les autres pays qui veulent s'en procurer.

Après cette visite, nous nous sommes rendus au Centre de Recherches et de Documentation du Sénégal qui est un musée Régional et Polyvalent: musée historique, ethnologique et des ressources naturelles du Sénégal.

L'après-midi, les séminaristes ont eu l'occasion d'assister à la réunion mensuelle du Comité Régional du Développement. Cette équipe est composée des autorités administratives, politiques et de Chefs des services techniques intervenant sur le terrain. A cette réunion, deux points étaient à l'ordre du jour:

- 1) La réforme des C.E.R (Centres d'Expansion Rurale)
- 2) Action de la Promotion Humaine dans la Région du Fleuve.

1. La Réforme des C.E.R.

Les C.E.R. comprennent les agents de la coopération, les agents de l'Animation rurale, les agents des eaux et forêts et

les agents de l'élevage. Ils furent confiés tantôt au Ministère de l'Agriculture tantôt à la Direction de l'Animation-Expansion.

En 1972, il y a eu la création de la Commission Nationale d'Assistance aux C.E.R. dépendant directement du Ministère du Développement Rural et ceci après la Réforme des structures administrative, territoriale et locale. Cette réforme a pour but de décentraliser, de déconcentrer les activités et de faire participer les communautés paysannes à la gestion du bien public.

2. La Promotion humaine dans la Région du Fleuve.

Le Secrétariat d'Etat à la Promotion humaine est chargé de faire participer la population à la gestion, au progrès économique et de valoriser les langues nationales.

Il comprend 4 directions:

La Direction de l'Enseignement moyen pratique

La Direction de l'Alphabétisation

La Direction de l'Animation rurale et urbaine

Le Service de la promotion rurale

Il a pour mission d'organiser des réunions d'information, des sessions de recyclage, des stages des monitrices, de former les jeunes ruraux, de sensibiliser la population et de créer des centres d'animation urbaine. Le Service de l'animation ayant été accusé de se substituer à tous les autres services, il a comme objectif d'intervenir quand tel service spécialisé qui l'aura demandé.

c) Journée du 29 novembre 1973: Visite du projet de Ronkh- Département de Dagana.

Le travail a démarré par la visite des réalisations sur le terrain: Champ de tomates (20 ha) et rizière (55 ha). Ensuite ce fut l'exposé d'introduction du projet par son animateur principal Monsieur Abdoulaye DIOP.

Il nous dit que les débuts ont été difficiles il a d'abord sensibiliser les Jeunes du village et ceci en créant une association sportive et culturelle, puis il a introduit petit à petit l'idée de former une coopérative agricole. Ces jeunes n'avaient pas d'argent; ils se sont adressés aux parents pour trouver des fonds. Les parents ont été réticents parce qu'ils ne voyaient pas le but de cette association.

Les jeunes ont quand même persévéré; ils ont réuni une certaine somme pour acheter les outils de labour. C'est ainsi qu'ils ont commencé à cultiver le riz et la tomate; après les premières récoltes les parents se sont rendus compte de l'importance de cette association et y ont adhéré. Ce Foyer des jeunes de Ronkh créé en 1963 avait 150 membres en

1967 et 352 en 1973. Le jeune volontaire qui l'a créé voulait résoudre le problème de l'exode rural et combattre l'analphabétisme; il a réussi dans ses objectifs; les jeunes grâce à ces activités agricoles ont pu se procurer de l'argent et acheter ce dont ils ont besoin; le Foyer a pu leur donner certains loisirs dont ils avaient besoin: entre autres le théâtre et le Sport. La réussite du projet a dépendu aussi en partie de l'adhésion des parents au mouvement, au soutien du gouvernement par l'envoi d'un personnel d'encadrement agricole et par l'aide de la S.A.E.D. (Société d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta (fleuve Sénégal) qui fut un des débouchés pour la tomate. Le programme de ces jeunes est ambitieux, mais on ne peut s'empêcher de dire qu'avec le dynamisme et le courage qui les animent, ils réussiront.

Journée du 30 novembre: Visite à N'DOMBO (Département de Dagana)

Au cours de cette journée nous avons visité la communauté villageoise de N'DOMBO où nous avons été accueillis très chaleureusement par la population.

Nous avons eu des entretiens avec l'Equipe d'Animation et le Peace Corps (Corps de la Paix Américain). Les activités de l'animation portaient sur le jardinage (au bord de la **Jacuey** un marigot tout près du village) et les réalisations de l'équipe féminine d'animation en matière de: couture, tricotage, art culinaire, puériculture, etc.....

Les activités du Peace Corps portaient d'abord sur l'intégration sociale, le travail dans les projets locaux et enfin le financement des projets par l'intermédiaire de l'ambassade des Etats-Unis au Sénégal. Une visite sur les terrains aménagés par les femmes du village et une exposition de tricotage clôtura cette visite. La réception très réussie avec la participation du Parti et de l'Equipe de la Promotion Humaine reflétait une certaine cohésion et montrait que la population était visiblement engagée et d'une grande capacité de mobilisation.

Journée du 1er Décembre: Visite du Centre de Perfectionnement des Maraîchers de M'BORO (Département de Tivaouane)

De retour à DAKAR, nous avons visité le Centre de Perfectionnement des maraîchers de M'BORO. Le Directeur du Centre nous donna un aperçu sur le fonctionnement et le but du Centre.

Ce centre est financé par le Fonds Spécial des Nations Unies en ce qui concerne le matériel d'équipement et les frais de fonctionnement. Ce Centre a ouvert ses portes en 1971. Il a pour but de perfectionner les jeunes maraîchers; il s'agit des jeunes paysans fils de maraîchers qui sont recrutés volontairement pour apprendre l'amélioration du maraîchage traditionnel; et ils apprennent les méthodes

culturelles modernes du maraîchage.

La théorie est associée à la pratique et la durée du cycle est de 9 mois (c-à-d période de cultures maraîchères où les jeunes paysans suivent toutes les phases de ces cultures et toutes les interventions qui s'imposent selon les périodes (p.e. le temps d'irrigation).

Dans ce Centre, l'élevage est associé à l'agriculture dans le but d'apprendre aux maraîchers comment on utilise les engrais dans la culture maraîchère, l'utilisation des animaux de labour (boeufs, juments), l'entretien du bétail. De plus il est important pour les maraîchers de faire l'élevage non seulement pour avoir des oeufs, mais aussi les légumes dépréciés, au lieu d'être jetés, nourrissent la volaille.

Après la formation, ces jeunes paysans retournent dans leurs villages où ils doivent se réintégrer dans les coopératives en place. Le Centre s'informe du suivi des stagiaires dans leurs villages nataux pour voir s'ils mettent en pratique ce qu'ils ont appris au Centre. De plus le suivi est assuré par les Cadres des Centres d'Expansion Rurale qui sont sur place dans les différentes régions.

Ces jeunes maraîchers sont appelés à former des coopératives dans leurs villages quand ils seront ~~en~~ nombre suffisant.

Il est important de remarquer que ces jeunes apprennent la gestion au Centre par le fait que ce sont eux qui gèrent le Centre. Ce sont ^{eux} qui vendent les produits de l'agriculture et de l'élevage et à la fin de la formation les recettes sont partagées: ce qui constitue un certain capital de base. Le gouvernement leur a promis aussi un soutien en leur procurant les fonds d'installation et le matériel agricole.

III. La semaine du 3 décembre au 7 décembre:

Exposés et Recommandations

1. La journée du 3 décembre 1973

Cette journée a été consacrée entièrement à l'audition de la dernière série des rapports nationaux du Mali, du Togo, du Rwanda et du SRI LANKA suivie d'un bref exposé sur l'I.S.V.S.

a) MALI

Superficie: 1.240.000 Km²

Population: 5.376.000habitants

La population est à 80 % rurale et l'économie est essentiellement agro-pastorale.

Animation Rurale.

L'animation rurale est assurée par 4 départements: le Ministère de la production, le Ministère de l'Enseignement fondamental et de la formation, le Ministère de la Santé et des Affaires Sociales et le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

- Il a été créé des Centres d'Animation Rurale pour la formation des Jeunes âgés de 18 à 20 ans. La période de formation des jeunes paysans s'étend sur 2 ans. Le programme se base sur la formation technique, l'action éducative et la formation militaire de base.

Après la formation, le jeune reçoit un équipement et l'encadrement se charge du suivi des activités. De plus il existe des Centres d'apprentissage agricole qui forment des assistants agricoles.

- Le Ministère de l'Enseignement fondamental a dès 1972 préparé une réforme de l'Enseignement primaire :

Il a ruralisé l'enseignement à la base.

Au sortir du 1er cycle l'enfant a déjà reçu une formation théorique; la réforme a aussi prévu une formation pratique - après ce premier cycle: ce sont des Ecoles Spécialisées qui poursuivent cette formation appelées Centres d'Orientation pratique où sont données des Cours d'agriculture et d'élevage pour les garçons et des cours d'Economie familiale pour les filles.

Le mouvement coopératif connaît des progrès très intéressants: il existe des coopératives rurales par village, et une fédération des coopératives. En ce qui concerne leur encadrement, il est assuré par la Direction Nationale de la Coopération, qui dépend du Ministère de la Production. L'encadrement est si poussé au Mali de telle sorte que presque tous les villages du pays sont touchés.

b) R W A N D A

L'exposé sur le Rwanda a porté essentiellement sur le Service de l'alphabétisation et de l'animation rurale, l'action sociale pour la promotion de la femme rwandaise, la promotion des mouvements coopératifs l'action en faveur de la jeunesse non scolarisée et descolarisée, le Service Civique le programme du gouvernement en matière de Jeunesse. L'exposé intégral se trouve dans le mémorandum relatif à ce séminaire.

c) T O G O

Superficie : 56.600 Km²

Population: 2.000.000 habitants

Le Togo est un pays essentiellement agricole; le service qui s'occupe de l'encadrement est le Service National pour le Développement Rural. Il y a la Division de l'Animation rurale qui s'occupe de la création des communautés villageois. Chaque Communauté villageoise a un comité du village composé d'un Président et d'un Secrétaire. Pour aider ces comités, on a créé la SORAD comme dans les pays plus haut cités, le Service de l'alphabétisation est aussi prépondérant.

d) S R I L A N K A

Le délégué du SRI LANKA (ex Ceylan Sud-Est Asiatique) M. CHANDRA H. SOUYSA nous présente une étude sur Le Mouvement Sarvodaya Shramadana à SRI LANKA.

Il nous présente d'abord l'identité de son pays. Ile de SRILANKA: 60.000 km²

Population : 13 millions d'habitants

République indépendante depuis 1948 faisant partie du Commonwealth. Pays agricole dont l'économie est basée sur l'exportation de type colonial: c-à-d exportation des matières premières dont le thé, le caoutchouc et les produits de Coco.

Ensuite il nous fit part de l'historique du Mouvement Sarvodaya Shramadana fondé en 1958 et qui compte près 20.000 associés. La signification de ces termes est celle-ci "Le partage de son propre temps, de sa pensée et de son énergie pour le bien-être de tous"

Ce mouvement prend racine dans l'idéologie bouddhiste et est associé étroitement à Gandhi.

Objectif du mouvement: Donner conscience aux gens de leur propre capacité de développement, puis apporter des changements. La méthode utilisée est celle des Camps de travail. Ces camps de travail groupent des personnes issues des différents villages. Dans ces centre, ils reçoivent une formation en agriculture, charpenterie, travail du métal, arts et métiers, ainsi qu'une formation à l'intention des Chef

de communauté et des enseignants. Dans ces centres, ils vivent dans un milieu comparable et compatible avec celui d'où ils viennent et vers lequel ils retourneront. On n'utilise ni les textes écrits, ni les professeurs étrangers. Ce sont les villageois qui décident d'eux-mêmes ce qu'ils doivent faire avec le matériel existant dans leurs villages. Il paraît que ce mouvement connaît beaucoup de succès, mais la majorité des stagiaires a contesté le fait que ce mouvement prône le retour à l'utilisation des outils rudimentaires alors que nous arrivons dans une période où l'augmentation des besoins exige le perfectionnement du matériel. De plus, il n'a pas réussi à nous convaincre sur le fait de rassembler des gens dans un centre sans savoir ce qu'ils vont faire et qui doivent l'inventer eux-mêmes.

Nous avons été d'accord que la cause de l'échec dans l'animation est que la population ne comprend pas la pourquoi du développement, qu'il ne faut pas toujours attendre l'aide de l'extérieur, qu'il faut utiliser les moyens sur place, mais nous avons réfuté l'idée de non modernisation de nos instruments de production.

e) Exposé sur l'I.S.V.S. par M.FOUINAT François représentant de l'I.S.V.S. et CO-organisateur du séminaire.

L'orateur nous a donné un bref aperçu sur le Secrétariat International du Service Volontaire, sa création, ses buts, ses structures et ses activités.

Le secrétariat International du Service Volontaire est une organisation intergouvernemental composée de 61 Etats membres. Il a son siège à Genève, et des bureaux régionaux en Asie et en Amérique Latine. L'I.S.V.S a été créé par une Résolution adoptée à l'unanimité par les 43 pays à la conférence Internationale sur les cadres Moyens, qui s'est tenue du 10 au 12 octobre 1962 à Porto-Rico.

Buts:

Les buts de l'organisation sont les suivants:

- a) Appuyer les programmes nationaux de service volontaire existants et leur donner assistance en jouant le rôle de bureau centralisateur d'information et d'échange d'expériences.
- b) Encourager les Etats membres à fournir aux pays en voie de développement et aider ceux-ci à obtenir le concours des services de volontaires destinés à contribuer à l'exécution de leurs propres projets de développement.
- c) Fournir, lorsqu'il convient, une assistance technique aux pays qui en font la demande.
- d) Coopérer avec les organisations gouvernementales et non gouvernementales.

Structures.

- a) L'Assemblée de l'I.S.V.S. (61 pays)
- b) Le conseil de l'I.S.V.S. est formé actuellement de 22 pays qui fournissent à l'Organisation les moyens nécessaires à son fonctionnement.
- c) Le Secrétariat Général de l'I.S.V.S. est chargé de mettre en oeuvre les dispositions prises par l'assemblée et le conseil.

Activités.

- a) Information et Documentation
- b) Assistance aux pays en voie de développement en matière de personnel qualifié.
- c) Equipes multinationales de volontaires (EMV)
- d) Coopération technique
- e) Centre de Clearing de l'I.S.V.S. pour les volontaires des Nations-Unies.

Ce bureau s'occupe du recrutement des volontaires des Nations-Unies, de plus il offre ses bons offices entre les sources de financement et les demandes de financement.

Conditions d'être membre de l'I.S.V.S.

Il faut être membre des Nations-Unies ou de l'une de ses agences. Le pays adresse une lettre de demande d'admission à l'I.S.V.S. Si la majorité des 2/3 des pays membres vote pour, le pays est admis.

Avantages d'être membre de l'I.S.V.S.

D'abord on appartient à un organisme statutaire et on est consulté, tandis que les autres pays non membres subissent les décisions; ensuite lors de la demande des volontaires, les pays membres sont prioritaires.

-Le taux de contribution de chaque Etat n'est pas déterminé; mais cette contribution n'est versée que l'on veut être membre du conseil.

-Traitement des volontaires.

Les volontaires perçoivent une certaine indemnité qui est payé par les organisations qui les envoient par exemple le service des volontaires Allemands, le Corps Paac etc... ..//...

-Une précision sur le volontariat: le volontariat est là pour le Développement et non une oeuvre de bienfaisance.

Journée du 4 décembre.

Exposé de M. Farba DIOUF, chef de la Division des Projets locaux au Ministère du Plan et de la Coopération sur "La méthodologie de l'évaluation des programmes de développement rural".

Son exposé a porté sur l'historique de la planification au Sénégal depuis son accession à l'indépendance en 1960. (Planification 1960-75)

a) Le premier plan: 1960-65

Ce premier plan fut consacré à la mise en place des structures de planification et d'exécution.

-L'Etat a créé les structures d'animation pour sensibiliser les collectivités rurales (centres d'expansion rurale pour former le personnel d'encadrement).

-Sur le plan économique l'Etat a créé des organismes de commercialisation des produits agricoles.

Les services de planification ont compté sur l'enthousiasme de la population (euphorie de l'indépendance) et grâce à la mobilisation, l'Etat a créé le système d'investissement humain

Résultats du premier plan.

L'infrastructure était en place (écoles, dispensaires etc...), mais la participation complémentaire de l'Etat (instituteurs, infirmiers etc...) n'arrivait pas suite à ce qu'aucun programme d'exécution n'avait été prévu.

Les collectivités voyant que l'Etat n'honorait pas ses engagements se sont désintéressées des projets et sont restées bras croisés.

b) Le deuxième Plan 1966-70: Régionalisation du Plan

Cette fois-ci on a adopté une méthode ^{de planification} beaucoup plus réaliste et plus souple; on a responsabilisé les gens à la base par la création des comités départemental et régional pour le Développement chargés de collecter les informations et les données en vue de concevoir des actions plus réalistes.

c) Le troisième Plan: Le projet local de développement

Le 2ème plan n'avait pas trouvé la méthodologie pour intéresser les collectivités à la planification. Le 3ème plan préconise le système des séminaires des cadres intermédiaires (cadres locaux) qui ont des contacts directs avec la population.

A une période de l'année, ces cadres locaux sont réunis dans des villages où l'encadrement technique et administratif vient leur donner des informations sur les potentialités locales.

Ces stagiaires mènent la vie des paysans et avec leur participation ils réunissent les éléments techniques et financiers à mettre en jeu pour faire un projet local.

Pour la réussite de ce système, l'Etat a trouvé bon de réorganiser ses services par le transfert d'un certain nombre de responsabilités à la collectivité sur le plan technique et sur le plan financier.

La collectivité fait des projets, programme l'utilisation et l'orientation de l'impôt perçu.

C'est ce qu'on appelle la participation responsable.

Le rôle de l'Etat reste celui de conseiller et d'assistant. Ceci permettra à l'Etat de réduire les coûts de l'administration et les collectivités seront des administrateurs et non des administrés.

.../...

L'expérience a commencé dans une région (Thiès), les autres suivront.

Journée du 5 décembre 1973.

Table ronde sur la programmation du développement au ras du sol et du rôle du volontaire ou de l'agent en tant que catalyseur.

Animateurs: Responsables du PNUD, de l'UNICEF, de la FAO, du Corps de la Paix et de l'Association Française des volontaires du Progrès.

Il convient de rappeler que les responsables de l'UNICEF et de la FAO étaient absents.

S'agissant d'une table ronde, il n'y a pas eu d'introduction quelconque.

Le débat a été ouvert directement par des questions et des réponses.

Des questions posées et des réponses données, il ressort d'une manière générale que: les différents volontaires sont recrutés et formés par leurs organismes qui sont non gouvernementaux et que ceux-ci tiennent compte des besoins exprimés par les services demandeurs.

-la soutien à la réalisation de tout micro-projet dépend de la décision des directions locales des services volontaires.

-à partir du moment où un pays accepte le financement d'une opération par un organisme étranger, il doit prendre ses dispositions pour assurer la continuité de ladite opération.

-les services volontaires ne décident jamais du domaine de leur intervention. Ils fournissent les informations nécessaires sur leurs possibilités, quitte ~~aux~~ services intéressés de faire le choix du domaine dans lequel leur intervention s'avère indispensable.

-les volontaires noirs sont rares dans les pays francophones d'Afrique parce que les conditions de vie des noirs américains ne sont pas les mêmes que celles des blancs américains et que par ailleurs, les Noirs américains s'intéressent moins à la langue française que les blancs.

-le Corps de la Paix par exemple étant un service de volontaire temporaire, il a le souci de se faire relever par les nationaux au moment de son départ. De ce fait, la Direction Générale de cet organisme à Washington favorise et encourage la formation de Corps de volontaires nationaux là où l'idée se manifeste.

-un volontaire qui termine son séjour de 2 ans peut demander une prolongation de son contrat si cela est jugé utile. Il peut aller continuer son contrat dans un autre pays s'il n'est pas satisfait du travail qu'il fait dans le premier pays de son affectation. Au cours de son séjour il doit prendre soin de former un homologue quel que soit le niveau auquel il travaille afin que sa relève soit prise par un national. Parfois, cette règle n'est pas respectée soit par le volontaire soit par le service utilisateur du volontaire.

-à l'instar des volontaires du Corps de la Paix, les volontaires du Progrès font un effort dans le domaine de la connaissance des dialectes du milieu. Au Sénégal par exemple, ils s'efforcent d'apprendre à parler le Ouolof; c'est le seul dialecte qui leur semble facile. Il est convenu que pour qu'un volontaire s'intègre convenablement dans un milieu rural, il faut qu'il arrive à communiquer directement avec les gens de ce milieu. Les français doivent faire des efforts énormes pour résoudre ce problème de langue car il est inconcevable que les américains parlent des dialectes africains et que les français qui ont passé des siècles en Afrique ne fassent pas autant.

.../...

-les problèmes que les pays africains rencontrent en décidant de créer des Corps de volontaires Nationaux proviennent du fait que ces pays cherchent à entreprendre les démarches empruntées par les pays développés. Etant donné que les contextes socio-économiques ne sont pas les mêmes, si les pays en voie de développement veulent avoir vraiment leurs volontaires, il faut qu'ils trouvent leur propres formules pour que les gens ne croient pas surtout que le travail volontaire qu'on prene est une autre forme des travaux forcés qui ont beaucoup marqué les africains pendant la colonisation.

-le F.A.C. ne finance que les projets préparés par les pays solliciteurs. Cet organisme n'impose rien; surtout en ce qui concerne les experts. Ces experts ne sont envoyés que sur la demande des pays intéressés et rentrent en France dès que l'encadrement national est à même d'effectuer le même travail.

En Conclusion, il a été dit que les projets au ras du sol sont ceux qui intéressent beaucoup les programmes de mobilisation des populations. Il s'avère donc nécessaire que ces projets soient financés sans les accompagner d'experts ni de volontaires dans la mesure où l'on trouve sur place, des cadres nationaux aptes à jouer les mêmes rôles que ceux de ces experts ou volontaires./-

Journée du 6 décembre 1973.

Exposé sur les Volontaires des Nations-Unies
par M. FERY Bernard, programmes des Nations-Unies PNUD.

Ce service a été créé en 1970 par l'Assemblée Générale des Nations-Unies et il est devenu opérationnel en 1970.
Il a son siège à Genève et le directeur de ce service est nommé par le Directeur du PNUD.

Les volontaires des Nations-Unies participent aux oeuvres de développement **financées par les Nations-Unies.**

En 1970, il y a 160 volontaires en service dans 16 pays africains. Il faut compter dans l'avenir 2000 pour 40 pays.

Ces volontaires des Nations-Unies sont recrutés dans les pays industrialisés (2/3) et dans les pays en voie de développement (1/3).

Les volontaires des Nations-Unies sont pris en charge par le budget des projets du PNUD: soit 150\$ à 250\$ par mois payés en monnaie locale.

Ils reçoivent une indemnité d'installation; le logement et le transport sont assurés par le pays d'accueil et exceptionnellement par le PNUD.

Après le service, le volontaire reçoit une indemnité de reclassement.

.../...

Modes de recrutement

Les volontaires des Nations-Unies sont recrutés à 85% par l'intermédiaire de l'I.S.V.S. et à 15% par les Nations-Unies et l'UNESCO par l'intermédiaire du Représentant-Résident des Nations-Unies ou les organisations nationales.

Pour terminer, une question a été posée concernant la différence qui existe entre les experts des Nations-Unies et les volontaires des Nations-Unies.

La réponse fut que les experts ont généralement 10 ans d'expérience, qu'ils sont en contact avec les dirigeants et que la rémunération pour les experts est un salaire, tandis que les volontaires ont une expérience de 2 à 3 ans qu'ils sont intégrés dans la communauté qu'ils perçoivent une indemnité et qu'ils sont jeunes.

Journée du 7 décembre 1973

Cette journée fut consacré à la lecture et à l'approbation des rapports des deux commissions dont l'une avait été créée pour faire le point sur le concept d'auto-développement et l'autre sur le problème de l'Assistance extérieure aux communautés. Le texte intégral des travaux et des recommandations se trouve dans les pages qui suivent.

La séance de clôture a eu lieu dans ... par ... l'intervention du délégué du Ministère de l'Éducation du Sénégal.

.../...

COMMISSION n°1

Président: Monsieur DIOP du Mali

Rapporteur: Magatte SOW Sénégal

La première commission est composée de:

<u>Membres</u>	<u>Pays</u>
Habib DIOP	Mali
Magatte SOW	Sénégal
Applogan Grégoire	Dahomey
Evariste Simbananiye	Burundi
Tanon HENRI	Côte d'Ivoire
Aw	Sénégal
Claude SOOPRAEN	OCAM
Assi Paul	Togo
Traoré KAFIM	Haute-Volta
Basile Hilare	Gabon
Mme Bélinga Rose	Cameroun
Ibnou Abbas SOW	Sénégal
Assistant Pierre N'Doye	(Sénégal)

Pour des raisons pratiques la commission a dégagé des axes de réflexion à partir du plan de travail qui lui était proposé, ces axes peuvent être au nombre de 4 qui s'articulent comme tous les secteurs de développement.

1- L'Avènement de la notion d'auto-développement avec un survol de la décennie du développement.

2- L'Elaboration des projets locaux et les différents niveaux de participation de la population (tant du point de vue conception que du point de vue exécution).

Dans ces projets quels problèmes posent l'expression des besoins collectifs ?

-quelle forme d'organisation mettre sur pied en guise de structure d'accueil ?

-quels appuis peut on attendre des structures modernes ou traditionnelles ?

-Contrôle et suivi des actions de développement.

3- L'évaluation pratique des programmes d'animation.

3- Les problèmes liés à la formation-

-Formation du personnel d'encadrement et le rôle des instituts de formation.

-Formation des leaders à la base

-Comment parvenir à l'auto-encadrement.

4- Recommandations

Le rôle des structures:

-les communautés locales

-de l'Etat

-du parti

-des organisations diverses.

L'avènement de la notion d'auto-développement

Les notions de développement de participation, de mobilisation traduisent partout le souci des gouvernements de promouvoir la partie de la masse dont le niveau de vie est le plus bas dans leurs pays. La nécessité d'un développement seul gage d'un bonheur national a été senti partout.

.../...

Au lendemain des indépendances politiques il fallait donner aux diverses souverainetés un contenu économique. On comprend dès lors les similitudes en matière de promotion du monde rural du Sénégal au Burundi, du Sri-Lanka au Cameroun.

La structure de l'économie, la situation sociale des masses et la conjoncture internationale ont amené nos gouvernements respectifs à essayer des types de développement en s'appuyant sur leurs contextes réels et sur l'aide extérieure.

Il semble que l'année 1970 soit l'année d'évaluation dans beaucoup de pays:

- Cette période révèle que les aides, malgré leur volume en masse monétaire n'ont pas réussi à engendrer une croissance appréciable.
- Les experts ne sont pas toujours parvenus malgré leur technicité à édifier des projets répondant aux exigences d'un développement intégré.
- Jusque-là encore les masses semblent être hors des processus de développement.
- Si un pas a été fait dans le domaine de la formation des cadres de développement, l'utilisation d'une technologie intermédiaire exige un ensemble d'études, surtout d'ordre sociologique.
- L'accent a souvent été mis sur la production précisément la productivité.

Cette décennie aura prouvé que l'aide ne peut à elle seule développer nos pays: Elle ne peut être: qu'un complément nécessaire.

-Un effort national décisif découlant d'une prise de conscience!

-L'émulation et le soutien des projets aux niveaux des populations rurales ?

Telles sont les deux conditions premières d'un auto-développement. Il reste qu'à chaque étape des programmes d'animation, d'éducation des masses sont des nécessités historiques dans tous les pays: quelque soit l'organisation des structures, les objectifs sont fondamentalement les mêmes. Il serait donc souhaitable que ces programmes soient par delà des préoccupations quotidiennes, des priorités rigoureuses aux niveaux des options politiques.

2- ELABORATION DES PROJETS ET NIVEAUX DE PARTICIPATION:

Les projets en général doivent reposer sur deux caractéristiques essentielles:

-Le respect de la réalité locale

-L'exigence des priorités nationales

A l'analyse, la difficulté majeure reste la détermination des besoins, tels- qu'ils sont exprimés par les populations concernées.

La réalisation des plans de développement passe par une décentralisation au niveau le plus bas à travers des structures charnières ayant des tâches de coordination et de contrôle.

La mise sur pied des petits projets à la taille des communautés peut faciliter dans une certaine mesure l'action de "suivi" par les services nationaux.

C'est pourquoi, tous les services d'extension devaient attacher une importance particulière à la formation consacrée à l'étude et à la connaissance du milieu.

Elle doit entrer autres buts préciser:

- quelles sont les forces sur lesquelles peut reposer un programme d'animation ?
- Comment les structures populaires (conseil des notables, groupes de femmes, classes d'âge) peuvent-elles dans l'immédiat ou dans l'avenir être des bases dynamiques ?
- Par mesure de prudence, quels sont les facteurs qui limitent les actions d'animation.

L'état actuel des projets dans beaucoup de pays reste encore à parfaire, car ils n'ont pas donné les résultats escomptés. Cela peut résider soit dans une insuffisance de la motivation soit dans la dimension et la nature du projet.

-La concertation Etats Organismes de financement doit avoir pour objet: de donner aux projets la notion de continuité (dans le temps et dans l'espace).

-de les replacer dans le contexte intégral du développement (ce qui éviterait de les rendre partiel, les isolant ainsi des divers secteurs du développement).

A cet égard, tous les projets locaux ou nationaux devraient être liés intimement à des programmes d'animation cohérents.

Cette liaison préparerait à temps la communauté et particulièrement les leaders pour la prise en charge future de l'action.

3. FORMATION

La constatation est faite que les échanges dans la direction verticale sont suffisamment fournis contrairement aux niveaux inter-étatiques en Afrique.

Il serait souhaitable que les Instituts de formation des cadres de développement favorisent ces échanges et la circulation dans tous les sens des informations sur les expériences.

Ces expériences (tentées ça et là) pourraient faire l'objet d'une évaluation systématique en vue d'aider à perfectionner des techniques de développement mises à la disposition de l'encadrement.

L'amélioration qualitative et quantitative des agents est une exigence pour leur permettre de dépasser leurs méthodes pédagogiques et d'en créer d'autres plus appropriées.

Dans tous les pays, il serait souhaitable de voir des programmes d'animation au niveau des administrations, publiques et divers services de l'Etat. Cela permettrait de faciliter la coordination des actions, entre-services, l'organisation rationnelle du travail dans les interventions sur le terrain. La réalisation de l'auto-encadrement suppose la formation dans les communautés locales des leaders compétents pour mobiliser la population autour de thèmes propres au village. C'est à ce niveau que les moyens audio-visuels peuvent jouer un rôle appréciable qu'il s'agisse de formation de masse ou de groupes particuliers.

La formation est un élément important dans la structuration, c'est la seule possibilité pour le paysan sur le milieu et de transformer. *d'agir*

4. Rôle des structures.

Dans la majeure partie de nos pays, les actions de développement pourraient dans la mesure du possible, s'appuyer sur le parti. C'est pourquoi les programmes doivent toujours être conçus et réalisés avec la participation des structures politiques en place. Cette collaboration permettrait de démultiplier les tâches de sensibilisation qui peuvent être du domaine de l'éducation politique.

.../...

-qu'il s'agisse de l'élite ou des militants de base, ils doivent être responsables des programmes d'animation.

Par ailleurs, les organisations de jeunesse, les groupes religieux, et toute autre potentialité humaine peuvent servir d'appui pour promouvoir la collectivité.

L'Ensemble de ces exigences mesure les moyens (financiers, matériels et humains) à mettre à la disposition des services d'encadrement pour atteindre leurs objectifs.

La pratique en matière de développement a montré que la dispersion des actions amenaient des communautés à encadrer à être hostiles aux divers thèmes de vulgarisation tant les actions elles étaient nombreuses et variées. A ce niveau l'on pourrait préconiser un système d'encadrement toujours plus rapproché pour que la communauté ait en face d'elle non pas des éléments divers représentants autant d'organismes, mais une structure polyvalente "collée" à la réalité.

Ce rapport de la commission n°1 se fonde sur trois éléments sur:

1. les exposés des pays participants (avec leurs expériences diverses)
2. les débats et leur contenu
3. les visites dans les villages sénégalais.

A ce titre il doit être un document de base contenant un ensemble de constatation qui aurait pour but essentiel d'aider les participants à poursuivre la réflexion au niveau de leurs pays, leurs services, leurs localités.

Autant la population doit être mobilisée, autant les agents doivent l'être aussi.

COMMISSION 2- L'Assistance Extérieure aux Communautés

Président: Mr. Louis M'Baye SENE (Sénégal)

Rapporteur: Samba DIONE (Sénégal)

Membres:

Dioh Remuald	(Cameroun)
Abdou Gaye	(Sénégal)
Bamba Bouaké	(Côte d'Ivoire)
Bernard DIE	" "
Ouédi DIALLO	(Mali)
HAGUMAGUTUMA Jean	(Rwanda)
Kuakuvi GEORGES	(Togo)
Mamadou Djiby KANE	(Sénégal)
Mame Awa DIA	(Sénégal)

Assistant François FOUINAT (I.S.V.S)

Plan:

-I- Définition de l'assistance

1. Conditions d'Assistances.

- 1-a- Plan national de développement
- 1-b- Degré de motivation de la communauté
- 1-c- Impact de l'assistance.

2. Formes de l'Assistance

A) de l'ETAT

- 2-a- Personnel d'Encadrement
- 2-b- Financement
- 2-c- Equipement

B) Assistance des organisations non gouvernementales

- personnel
 - financement
- .../...

-équipement

-II-Rôle des organismes internationaux

1. formes
2. conditions
3. procédure

-III-Recommandations:

1. aux Pays participants
2. aux Organismes internationaux
3. à l'I.S.V.S.

-I-DEFINITION DE L'ASSISTANCE:

1. Conditions d'Assistance:

Un plan national ne peut être viable que dans la mesure où les besoins sentis et exprimés remontent de la base au sommet. Ainsi tout projet local de développement ne peut prétendre à une quelconque assistance que lorsqu'il est jugé objectif. Pour ce faire, il doit entrer dans les objectifs du plan national de développement.

Si l'objectivité et l'opportunité d'un projet local restent une condition sine qua non pour son exécution, il n'en demeure pas moins que le degré de motivation de la communauté considérée soit un élément important pour justifier une intervention extérieure.

2. Formes d'assistance:

a) de l'Etat

L'Etat devant intervenir avant quiconque dans la réalisation d'un projet de développement, son assistance doit se situer à trois niveaux:

- personnel
- financement
- équipement

Dans le domaine du personnel; cette aide sera:

a) de fournir un personnel technique compétent.

b) de former des membres choisis par la communauté chargés par la suite de repercuter cette action de formation au niveau de leurs pairs.

Il est important cependant de remarquer que le personnel agissant en milieu rural, doit être engagé, acquis à la cause du monde rural et surtout mis dans des conditions favorables à l'exécution de sa tâche.

La communauté devant arriver à s'auto-financer dans ses projets, les finances de l'Etat ne doivent servir que de complément à sa contribution à la réalisation d'actions bien précises. Il s'avère toutefois nécessaire que les sources de financement soient plus accessibles aux communautés (facilité d'octroi)

Dans le domaine de l'équipement matériel, l'accent doit être surtout mis sur la promotion de la technologie intermédiaire dont l'intérêt réside dans la facilité d'obtention de matériel à coût réduit et dont l'entretien est facile.

b) Les organisations non gouvernementales:

Le projet local peut également bénéficier d'une assistance de la part des organisations non gouvernementales, en personnel, financement et équipement matériel. Cependant les gouvernements devront laisser à de telles organisations la latitude d'agir compte tenu des urgences.

.../...

II- AIDE DES ORGANISMES INTERNATIONAUX

Les organismes internationaux qui aident habituellement les projets nationaux doivent désormais s'orienter de plus en plus vers les projets à ras du sol. Il semble pourtant nécessaire que ces mêmes organismes revisent les formes, les conditions et la procédure de leur assistance.

-La forme la plus viable sera donc le rapprochement de tels organismes et des communautés qui leur permettra d'humaniser d'avantage leur rôle.

-Si les organismes prestataires ne peuvent s'abstenir d'envoyer des experts dont la présence n'est toujours pas indispensable et par surcroît englobent la plus grande partie du financement dans leur traitement, ces experts doivent au moins s'attacher surtout à la formation des agents nationaux afin que le pays bénéficiaire puisse plus tard assurer la relève et le suivi du travail démarré.

III- RECOMMANDATIONS -

Compte tenu de la diversité d'organisation des pays participants et de la complexité des problèmes que soulèvent la participation et la mobilisation des populations rurales, les membres de 2ème commission estiment nécessaire de faire certaines recommandations aux Etats participants, aux organismes internationaux et à l'I.S.V.S.

a)- Aux pays participants:

1°/ Ayant constaté que les petits projets sont souvent méconnus par les organismes investisseurs, nous recommandons aux Etats de tenir compte dans l'établissement de leur plan de développement des projets dits à ras du sol.

2°/ Ces Etats doivent également mettre le personnel agissant en milieu rural dans les conditions minima pour que l'intervention puisse être efficace et rentable.

3°/ Le séminaire recommande également aux pays intéressés la formation des cadres choisis par la communauté et surtout la perfectionnement des artisans ruraux pour l'entretien du matériel.

4°/ La création et la multiplication des occupations en milieu rural.

5°/ La création d'un service de coordination des services volontaires au niveau national.

b)- AUX ORGANISMES INTERNATIONAUX

Le séminaire, après avoir étudié les différentes formes d'assistance aux pays en voie de développement, dans le domaine spécifique de la mobilisation des populations rurales, souhaite que

1°/-le personnel mis au service de ces communautés en particulier les volontaires soit réellement intégré^s au milieu (maîtrise de langue et autre).

2°/Le financement de certains projets (à ras du sol) soit directement et immédiatement fait sans suivre la procédure jusqu'ici adoptée en simplifiant l'élaboration technique.

3°/Qu'en plus de la présence du personnel, un effort de formation des cadres locaux soit entrepris en vue de la continuité du projet après le départ du volontaire ou de l'assistance technique.

.../...

c) - A L' I.S.V.S.

Le séminaire sur les techniques de mobilisation des populations en voie de développement rural, tenu à Dakar du 19 novembre au 7 décembre 1973, après avoir passé en revue toutes les possibilités de mobilisation dans le milieu rural, remercie l'I.S.V.S. qui en organisant cette rencontre a permis:

1°/la tenue d'une telle assise sur un thème aussi brûlant par son actualité et qui est aujourd'hui une des préoccupations des pays en voie de développement.

2°/La confrontation combien édifiante des techniques de mobilisation mises en oeuvre dans nos pays respectifs..

Cependant, dans le souci d'aider l'I.S.V.S. dans sa noble tâche, le séminaire juge nécessaire de lui faire certaines recommandations. Ainsi, le séminaire souhaite:

1°/Une coordination des invitations au niveau de chaque pays et que les documents soient envoyés à temps aux intéressés.

2°/que le pays hôte soit entièrement responsable de l'organisation matérielle.

3°/que l'I.S.V.S. tienne compte dans les choix de ces thèmes de la participation de la femme comme facteur de développement. Ainsi le thème souhaité pour le prochain séminaire "la femme en tant qu'élément de base du développement".

4°/que l'I.S.V.S. accélère l'implantation d'un secrétariat en Afrique afin de promouvoir un corps panafricain de volontaires.

5°/que l'I.S.V.S. serve d'intermédiaire pour le financement de chantiers inter-africains de jeunesse rurale..

6°/Que les Nations Unies revisent leur mode de recrutement de volontaires qui jusqu'ici sont recrutés au niveau de la licence.

Le séminaire se félicite de l'atmosphère à la fois animée et cordiale qui a été de règle tout au long des travaux, et surtout des résultats hautement positifs obtenus grâce au désir de tous et de chacun de bien faire.

Le séminaire remercie également le Gouvernement et le peuple sénégalais pour leur sollicitude combien bénéfique à la réussite du séminaire.

IV. Conclusions pour le Rwanda.

En participant au Séminaire, le Rwanda a pu se rendre compte, par les rapports et les visites sur le terrain, des expériences vécues dans les pays participants au séminaire. Les résolutions et les recommandations prises sont le résultat de ces expériences eu égard aux réussites ou aux échecs subis. Dans le domaine de la mobilisation de la population rurale, le Rwanda peut se féliciter d'avoir entrepris cette action, mais il lui reste à parcourir un chemin très long. En effet, il lui faut non seulement augmenter son effectif d'encadrement dans les secteurs d'animation, d'agriculture et d'élevage, d'artisanat, de coopération, d'économie familiale, mais aussi de réveiller, de suivre de près et d'harmoniser les activités des cadres qui sont déjà en place.

La coordination des services à tous les niveaux s'impose; tous doivent s'intégrer dans un même plan d'action qui vise le développement de tout le pays en partant de la cellule de base qui est la commune. L'expérience du Sénégal qui vise à responsabiliser les gens à la base (communautés rurales) leur permettre d'avoir plus d'initiative, de participer à la gestion du bien public, d'élaborer les projets locaux, peut servir de modèle à beaucoup de pays.

Ceci exige en tout cas un travail d'éducation et de formation de longue haleine.

L'alphabétisation qui n'est pas une fin en soi, doit avoir comme objectif d'informer et de former la population dans des domaines bien spécifiques (agriculture, élevage, pêche, hygiène, art culinaire, transformation de certains produits locaux etc...). Ceci permet de fixer les idées de ce qu'on a entendu soit à la radio, soit dans les réunions et prolonge l'action des vulgarisateurs.

La formation des cadres.

Il s'avère nécessaire pour le Rwanda de multiplier les centres de formation des cadres techniques (en agriculture, en élevage, en artisanat etc.).

L'action des animateurs qui est de sensibiliser et de conscientiser la masse est nulle si elle n'est pas combinée avec la pratique.

Des stages de recyclage ne sont pas à négliger. Ils permettent aux cadres de faire un rappel de ce qu'ils ont appris et d'être à la page de nouvelles méthodes en cours.

Les Centres de Jeunesse.

Si dans l'immédiat l'on ne peut multiplier les centres de jeunesse, il faudrait renforcer ceux qui existent déjà et encourager ceux qui démarrent. Ceci nous permettrait, avec le concours de ceux qui terminent, de pourvoir la commune de cadres pour former la jeunesse rurale.

Dans le cadre du programme gouvernemental d'élargir les horizons, il serait souhaitable que le Rwanda pose sa candidature au Secrétariat International du Service Volontaire (I.S.V.S.) en vue d'avoir plus de facilités d'obtention des volontaires. Etant intéressé par leur action, il serait mieux qu'il soit à la source, c'est-à-dire membre de cet organisme, surtout qu'il remplit la plupart des conditions pour y entrer.

Kigali, le 4 Janvier 1974

HAGUMAGUTUMA Jean

Hagumagutuma